

PENSIONS DE RETRAITE

LE GOUVERNEMENT FAIT LE POINT

Page 24

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8363 MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LE PT RECADRE LE MAK

Une fiction toxique

Page 2

ALGÉRIE – SLOVAQUIE

UNIES PAR LES MÊMES VALEURS

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a inauguré, hier, le siège de la nouvelle ambassade d'Algérie à Bratislava. Le chef de la diplomatie a tenu à rappeler que l'Algérie et la Slovaquie adoptent, sur la scène internationale, des positions convergentes fondées sur les mêmes principes, une convergence d'approche qui confirme que les deux pays ont le même regard sur les grands enjeux de notre temps. Page 3



CLÔTURE DE L'ASC 2025

Accélérer l'essor des start-up africaines

Page 5

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA domine le CRB, l'USMA se relance

Page 10

L'OMBRE DE JABOTINSKI CIMENTE ZELENSKY ET NETANYAHOU

Les dessous de la collusion entre Kiev et Tel Aviv

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

LE PT RECADRE LE MAK

Une fiction toxique

Ramdane Youssef Tazibt, ancien député et cadre militant du Parti des travailleurs (PT), a exprimé hier une mise en garde ferme contre la démarche du mouvement terroriste MAK, qui s'apprête depuis son exil parisien, le 14 décembre prochain, à proclamer une prétendue « indépendance », en inventant une entité politique inexistante et totalement déconnectée de la réalité historique et humaine du pays.

Dans une longue tribune, publiée avant-hier sur ses réseaux sociaux, le militant du PT affirme rejeter toute initiative allant dans ce sens et insiste sur « l'unité du peuple algérien ». D'entrée de jeu, il tient vivement à affirmer qu'en tant que Ramdane Youssef Tazibt, « Algérien de Kabylie » et « militant de tamazight », une langue qu'il dit défendre depuis son adolescence, il n'a « mandaté aucune personne » pour parler en son nom au sujet d'une « prétendue indépendance », une position qu'il assure partager avec « des millions de Kabyles ».

Il rappelle, au demeurant, que l'Algérie « a été arrachée du joug colonial grâce à un combat unitaire du peuple algérien, indépendamment de la langue », dans différentes régions du pays. Le militant du PT met l'accent sur la continuité du mouvement national indépendantiste au XXe siècle qui, selon ses propres termes, a « repris le flambeau » en créant l'Etoile Nord-Africaine en 1925/1926, « avec naturellement des berbérophones et des arabophones ». Il évoque « des hauts et des bas, des erreurs et parfois des errements » par la suite, mais insiste, notamment, sur « une détermination inébranlable et un attachement viscéral à l'unité du peuple » face aux tentatives « coloniales de division du peuple ».

Revenant notamment sur la guerre de libération nationale, il rappelle que « le sang des 1,5 million de martyrs, comme auparavant les 45 000 Algériens massacrés en mai 1945 […], étaient arabophones et berbérophones ». M. Tazibt considère, en ce sens, que « plus que jamais » l'Algérie a besoin « d'unité dans la diversité linguistique et culturelle », dans un contexte international marqué par des « basculements historiques ».

M. Tazibt consacre, ensuite, une large partie de son texte au MAK, qu'il qualifie, frontalement, de mouvement « séparatiste » et « raciste », appelant « ouvertement à la dislocation de la nation ». Il souligne qu'en 2019, lors du Hirak, les tentatives de ses militants de constituer des « carrés » dans les marches populaires ont « essuyé un retentissant échec ». Il écrit que « les Kabyles les ont pourchassés pacifiquement, notamment à Tizi Ouzou et Béjaïa », ajoutant que ses partisans « n'ont plus jamais remis les pieds dans les marches du vendredi ».



Ramdane Youssef Tazibt.

Dans le même registre, M. Tazibt a déclaré que le MAK est, à l'heure actuelle, « isolé, marginalisé » et installé principalement à l'extérieur du pays, où il bénéficie de « parapluies de puissances occidentales (UE/Etats-Unis) ». Il rappelle, de surcroît, que le président du mouvement, Ferhat Mehenni, a « rendu visite à l'entité sioniste » et a marché à Paris « avec des drapeaux sionistes », alors même que « la planète entière manifeste son soutien à la Palestine victime d'un génocide ». Le militant du PT déclare que la présence de « diplomates de l'entité émiratie », avec lesquels Ferhat Mehenni est apparu au siège de l'ONU, n'est pas fortuite, ce dernier « cherchant à tout prix des appuis, des financements ».

Il revient, par ailleurs, sur les incendies meurtriers de 2021 en Kabylie, déclarant que « des partisans du MAK ont tenté d'empêcher la marée humaine » venue de tout le pays pour porter secours aux sinistrés. Il écrit que, face à cette solidarité, « ses partisans ont rasé les murs en Kabylie, même où la population meurtrie a apprécié, à sa juste valeur, ces processions humaines interminables, qui arrivaient sans cesse [...], car ayant senti un possible coup fourré des séparatistes… ». M. Tazibt est d'avis qu'en dépit de sa faible base militante, le MAK constitue « un formidable outil susceptible d'être utilisé par toutes les puissances impérialistes et leurs valets » dans une logique de pression ou pour nuire à « la souveraineté », « l'intégrité » et « l'unité » du pays.

Sur un ton péremptoire, il affirme que sur le plan national, cette situation exige l'apaisement, l'unité et la liberté dans tous les domaines.

Khalil Aouir

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Engagement des Parlements arabes pour la dignité humaine

À LA VEILLE du 10 décembre, date marquant le 77e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le président de l'Union parlementaire arabe et président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a mis en avant l'engagement de l'union arabe pour ancrer une culture des libertés fondamentales dans la région et renforcer la coopération avec les acteurs nationaux et internationaux.

Dans un message publié sur le site officiel du Parlement, M. Boughali a indiqué que « la Déclaration universelle des droits de l'homme constitue une référence morale et juridique universelle », destinée à protéger la dignité humaine et les droits fondamentaux sans aucune forme de discrimination.

Il a ajouté que « ce document historique consacre des principes essentiels tels que le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité, à la justice et à l'égalité devant la loi », autant de valeurs qui devraient guider les politiques publiques et les législations dans l'ensemble du monde arabe.

M. Boughali a également assuré de la détermination de l'Union parlementaire arabe à « poursuivre ses efforts de promotion des droits humains », relevant l'obligation de renforcer les institutions nationales dédiées aux droits de l'homme et celle d'intégrer leurs principes dans les programmes éducatifs, les médias et les stratégies de développement.

Le président du Parlement a expliqué que « la consolidation d'une culture des droits de l'homme passe par un travail de fond impliquant l'ensemble des forces vives, à l'exemple des Parlements, des gouvernements, des éducateurs, des universitaires, de la société civile et des acteurs locaux ».

Il a ainsi appelé à « une mobilisation collective pour bâtir des sociétés plus justes, inclusives et respectueuses de la dignité de chacun ».

M. Boughali a tenu à saluer les efforts déjà entrepris par plusieurs pays arabes pour promouvoir les droits fondamentaux, tout en soulignant la nécessité d'intensifier ces démarches. Il a invité les Parlements nationaux et régionaux à saisir cette commémoration pour lancer « des initiatives ambitieuses », soulignant qu'il est essentiel « d'élaborer des plans d'action nationaux et régionaux consacrés aux droits de l'homme afin d'encadrer les politiques publiques et de garantir leur cohérence sur le long terme ». Il a également soutenu l'importance de « l'élargissement des partenariats avec les organisations de la société civile », qu'il considère comme des acteurs essentiels pour sensibiliser les citoyens, accompagner les réformes et renforcer la transparence.

Dans cette perspective, M. Boughali a plaidé pour « un renforcement de la coopération avec les institutions régionales et internationales spécialisées dans la promotion des droits fondamentaux », estimant que cette ouverture permettrait « d'enrichir l'expérience arabe, de moderniser les outils d'évaluation et de consolider la crédibilité de la région sur la scène mondiale». Dans son message, le président du Parlement a également souligné l'importance de donner une place centrale aux « droits économiques, sociaux et culturels », qualifiés de « nécessités quotidiennes » pour garantir la dignité humaine. Il a mis en lumière le droit à l'éducation, à la santé, au travail et à un logement décent, autant d'éléments indispensables au développement durable des sociétés arabes.

M. Boughali a précisé que « la garantie de ces droits constitue l'un des leviers majeurs pour réduire les inégalités et assurer une justice sociale réelle, particulièrement dans les pays confrontés à des défis économiques et démographiques importants ».

Par ailleurs, dans un contexte mondial marqué par la multiplication des conflits armés, des crises humanitaires et des formes persistantes de discrimination, il a exhorté la communauté internationale à « assumer pleinement ses responsabilités morales et juridiques ». Il a ainsi appelé à « mettre fin aux violations des droits humains partout où elles se produisent », à « garantir le respect du droit international humanitaire », à « protéger les civils contre toutes les formes de violence, de privation ou de déplacement forcé » et à « assurer la reddition des comptes pour les auteurs de violations graves ». Pour le président de l'Union parlementaire arabe, « la lutte contre l'impunité demeure un pilier essentiel de la justice internationale et de la protection durable des droits humains ».

En outre, M. Boughali a réaffirmé la « solidarité indéfectible » de l'Union parlementaire arabe envers les peuples vivant sous occupation, en conflit ou sous blocus. Il a exprimé un message de soutien clair au peuple palestinien, rappelant « son droit inaliénable et non négociable à l'autodétermination ».

Il a également renouvelé l'appui de l'Union à l'établissement d'un « Etat palestinien indépendant sur son territoire national, avec Al-Qods comme capitale », conformément aux résolutions de la légalité internationale.

Sihem Bounabi

INAUGURATION DE L'AMBASSADE D'ALGÉRIE À BRATISLAVA

Attaf : «Nous sommes unis par les mêmes valeurs»

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a inauguré, hier, le siège de la nouvelle ambassade d'Algérie à Bratislava, au cours d'une cérémonie officielle qui a marqué un tournant diplomatique majeur entre l'Algérie et la Slovaquie. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Dans son allocution inaugural, M. Attaf a décrit cet événement comme « un moment solennel dans la vie des nations », estimant qu'il ouvre un « nouveau chapitre » dans les relations bilatérales entre l'Algérie et la Slovaquie , lors de la cérémonie marquée par la participation du ministre des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque, Juraj Blanar, du secrétaire d'Etat auprès du ministre slovaque des Affaires étrangères, des ambassadeurs des deux pays, de membres du corps diplomatique, ainsi que de représentants de la communauté algérienne résidant en Slovaquie.

A cette occasion, le ministre a souligné la « volonté politique forte, partagée et clairement exprimée » pour hisser le partenariat bilatéral à un niveau supérieur. Il a relevé que les deux pays ont progressivement pris conscience de l'« immense potentiel » de coopération qui s'offre à eux, malgré la distance géographique entre l'Afrique du Nord et l'Europe centrale. Le chef de la diplomatie a précisé que « nous avons compris que, bien que provenant de cultures différentes, nous sommes profondément unis par les mêmes valeurs fondamentales, celle de la défense de la souveraineté, du rejet des ingérences étrangères, de la quête de paix et de justice, et la conviction que chaque peuple a le droit sacré de choisir son propre destin ». Il a tenu à rappeler que l'Algérie et la Slovaquie adoptent, sur la scène internationale, des positions convergentes fondées sur les mêmes principes, notamment « la défense du multilatéralisme, du droit international et du rôle central des Nations unies ».



Attaf lors de l'inauguration de l'ambassade d'Algérie.

Pour M. Attaf, cette convergence d'approche confirme que les deux pays ont le même regard sur les grands enjeux de notre temps et qu'« ils se tiennent côte à côte pour défendre les acquis les plus sacrés de l'humanité ».

Le ministre des Affaires étrangères a présenté la nouvelle ambassade d'Algérie à Bratislava comme un instrument essentiel destiné à renforcer durablement les relations bilatérales. Il a assuré qu'elle jouera le rôle de « pont vivant » entre les deux peuples, d'« espace de dialogue permanent » et « de moteur pour toutes les initiatives visant à rapprocher davantage les deux nations ». Il a également souligné que cette représentation diplomatique s'inscrit dans la volonté de l'Algérie de se positionner solidement en Europe centrale, une région qu'il a qualifiée de « partenaire stratégique en devenir ».

Le ministre a détaillé la vision algérienne des futures relations bilatérales, expliquant que « le nouveau chapitre qui s'ouvre reposera d'abord sur un dialogue politique renforcé, fondé sur une confiance sincère, un respect réciproque et un engagement constant à maintenir des consultations régulières ». Il a également indiqué que « la coopération économique entre les deux pays sera élargie et diversifiée ». Il a précisé que cela permettra de couvrir des domaines stratégiques tels que l'énergie et la transition énergétique, l'industrie, l'agriculture, les technologies avancées, l'innovation et la recherche scientifique, l'objectif étant de dynamiser les échanges et de saisir toutes les opportunités jugées prometteuses pour les deux économies.

En outre, M. Attaf a soutenu que cette nouvelle phase de coopération devrait s'accompagner d'un renforcement des échanges humains et culturels, déclarant que « nos jeunes doivent se rencontrer, se comprendre et bâtir ensemble le monde de demain ». Il a soutenu que le rapprochement ne doit pas se limiter aux institutions étatiques mais doit également inclure les étudiants, les entrepreneurs, les chercheurs et les acteurs culturels.

Sihem Bounabi

Déclaration commune sur Gaza et la cause palestinienne

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf le chef de la diplomatie slovaque, Juraj Blanar, ont affirmé, hier, à Bratislava, dans une déclaration commune une position alignée sur les grands dossiers internationaux, en priorité ceux de la Palestine et le Sahara occidental, ainsi que l'élaboration d'une feuille de route destinée à renforcer la coopération bilatérale dans les secteurs stratégiques de l'économie, de l'énergie et de l'industrie. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux responsables ont tenu à réaffirmer d'emblée leur alignement sur la situation au Proche-Orient. La déclaration commune signée à l'issue des entretiens souligne ainsi « le soutien des deux pays aux efforts internationaux visant à consolider l'accord de cessez-le-feu à Gaza ». Les deux ministres ont également soutenue sur « la nécessité de parvenir à l'établissement de l'Etat palestinien dans le cadre de la solution à deux États », une position défendue par Alger et appuyée par Bratislava dans les forums internationaux.

Pour les deux diplomaties, l'urgence humanitaire à Gaza, la protection des civils et la reprise d'un processus politique crédible représentent « des impératifs qui doivent être portés avec détermination par la communauté internationale ».

La question sahraouie a également occupé une place centrale dans les discussions. La déclaration commune rappelle que les deux pays « réaffirment leur appui au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination », conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies. Cet engagement partagé illustre la volonté d'Alger et de Bratislava de maintenir un positionnement fondé sur le respect du droit international et sur la recherche d'une solution politique durable au conflit.

Par ailleurs, les deux ministres ont consacré une partie de leurs entretiens à l'examen approfondi des relations bilatérales. Attaf et Blanar ont procédé à « une revue détaillée de l'état de la coopération entre les deux pays », en mettant l'accent sur les secteurs susceptibles de connaître un bond qualitatif.



Les échanges ont permis d'identifier de nouvelles perspectives dans plusieurs domaines stratégiques, à l'instar de l'énergie et les énergies renouvelables, de l'industrie pharmaceutique, des ressources en eau ainsi que de de l'industrie et de l'agriculture. L'entretien s'est conclu par la signature par les deux ministres d'une déclaration commune considérée comme une étape majeure dans la relance des relations algéro-slovaques. Ce document a pour objectif d'« encadrer les priorités de la coopération bilatérale » et à établir la feuille de route pour les années à venir. Celle-ci prévoit notamment la consolidation du cadre juridique et l'achèvement de la structure institutionnelle qui soutient le partenariat entre les deux pays.

Il s'agit également de bâtir « une coopération modernisée, équilibrée et durable », fondée sur des complémentarités économiques et sur un dialogue politique renforcé.

Sihem B.

Attaf reçu par le Premier ministre Slovaque

Dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en République slovaque, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la communauté nationale à l'étranger et des affaires africaines, Ahmed Attaf, a été reçu, hier, par le Premier ministre slovaque, Robert Fico, a indiqué le ministère dans un communiqué.

À cette occasion, les deux parties ont examiné les liens d'amitié et de coopération bilatérale, et ont exprimé leur satisfaction pour l'échange de représentations diplomatiques entre l'Algérie et la Slovaquie, rapporte la même source.

Ils ont également salué la forte volonté politique des dirigeants des deux pays d'intensifier les consultations à tous les niveaux afin de renforcer le rythme prometteur qui caractérise cette coopération dans divers domaines à dimension stratégique, souligne le communiqué.

S. N.

OUVRAGES HYDRAULIQUES À MÉDÉA

Le niveau de remplissage en hausse

LES DERNIÈRES pluies ont été d'un important apport aux ouvrages hydrauliques à Médéa et à l'augmentation du volume d'eau stockée à même de permettre de couvrir les besoins de consommation de la population sur une longue période.

Les pluies tombées au cours de ces derniers jours ont donné lieu à des écoulements d'oueds qui ont permis d'augmenter le taux de remplissage des ouvrages hydrauliques, notamment les barrages alimentant en eau potable nombre de communes, dont le chef-lieu de wilaya, selon Nasser Betchani, directeur de l'hydraulique de la wilaya de Médéa.

Principal source d'approvisionnement de 16 communes situées dans la partie nord-ouest de la wilaya, le barrage Ghrib (Aïn Defla) a enregistré un apport supplémentaire de plus d'un million de mètres, soit un stock disponible de plus de 48 millions de mètres cubes, volume suffisant pour couvrir les besoins de la population en eau potable.

Dans une déclaration aux médias, le directeur de l'hydraulique a rassuré quant à la permanence de l'alimentation en eau potable des populations des communes citées, sachant que les travaux de dédoublement des conduites pour l'approvisionnement de la ville de Médéa à partir du système Ghrib sont en voie d'achèvement. Le projet permettra le pompage et le transfert de 30 000 m3 supplémentaires, alors que d'autres projets vont être lancés au cours de l'année prochaine, notamment une station de traitement des eaux d'une capacité de 30 000 m3, extensible à 60.000 m3, des réservoirs d'une capacité de 15000 m3 en sus de nouvelles stations de pompage à partir du système Ghrib.

A ces projets, s'ajoute le transfert supplémentaire de 6000 m3 du système Ghrib par la ligne alimentant les communes de Berrouaghia et de Ben Chicao, des opérations qui seront lancées au début de l'année 2026 pour permettre de faire face à tout aléa de pénurie pendant la saison estivale, a indiqué le même responsable. La partie sud de la wilaya n'est pas en reste en matière de programmation de projets, notamment le transfert de 12000 m3 d'eau du champ de captage d'Oum Rich vers 9 communes relevant des daïras de Aïn Boucif et Chellalet El Adhaoura (120 km au sud-est du chef-lieu de wilaya). Des infrastructures hydrauliques qui seront renforcées grâce à l'inscription de nouvelles opérations sur la nomenclature des investissements publics en vue de la réalisation de nouvelles capacités de stockage d'un volume de 35000 m3.

Nabil B.

VALORISATION DU MINERAI DE FER DE GARA DJEBILET

Partenariat scellé entre Sonarem et Tosyali Algérie

La concrétisation du grand projet de partenariat stratégique entre la société FERAAL (Société nationale du fer et de l'acier), filiale du groupe Sonarem, et la société Tosyali Algérie a franchi un nouveau cap. Les deux parties ont récemment tenu l'assemblée générale constitutive de leur société mixte, dédiée à la valorisation du minerai de fer du gisement de Gara Djebilet. La nouvelle entité créée entre les deux sociétés prévoit une production initiale de 4 millions de tonnes de minerai de fer concentré par an, grâce aux technologies les plus récentes de traitement du phosphore.



C'est dans ce contexte que le directeur général de Sonarem, Réda Belhadj, a reçu le vice-président de Tosyali Algérie, Alp Topcuoglu, en présence de cadres des deux entreprises. La rencontre a permis de réaffirmer la solidité du partenariat et la volonté partagée d'élever la coopération bilatérale à un niveau stratégique supérieur dans le secteur minier et l'industrie de transformation, a indiqué la Sonarem dans un communiqué. A travers cette coopération ambitieuse, Sonarem et Tosyali Algérie confirment leur «engagement à bâtir une vision commune fondée sur la confiance et sur une ambition régionale et internationale claire, faisant de Gara Djebilet un futur pôle minier et industriel stratégique», est-il souligné de même source. Le projet de Gara Djebilet constitue une «pierre angulaire» de la stratégie nationale visant à valoriser les ressources minières, à renforcer la souveraineté industrielle et à favoriser l'intégration et le transfert technologique. Il devrait également générer une valeur ajoutée importante et soutenir durablement l'économie nationale, a-t-on ajouté.

Il convient de noter que la réalisation de cette unité de production de concentré de fer se poursuit à un rythme accéléré, selon le Groupe Sonarem. Implantée à Tindouf, la première unité de traitement de quatre millions de tonnes entrera en service au premier trimestre 2026, tandis qu'une seconde unité similaire est prévue dans la première phase du projet (2024-2032), selon la société nationale, qui fait référence à une usine de traitement à Béchar en partenariat avec Tosyali et FERAAL. La production est prévue d'abord à 4 millions de tonnes de concentré, puis à 6 millions de tonnes de pellets, pour atteindre une capacité totale de 10 millions de tonnes. L'unité assurera le concassage et le criblage du minerai extrait, ainsi que sa séparation à sec avant son stockage puis son transport. Les techniques utilisées permettent d'atteindre un taux de récupération supérieur à 85 %.

L'usine vise également à produire un concentré de fer à haute teneur (63 %), avec une réduction du taux de phosphore, étape essentielle avant la production d'une matière semi-finie destinée au complexe Tosyali d'Oran.

Inaugurée par la pose de la première pierre par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la fin de l'année 2023, cette installation s'inscrit dans la stratégie nationale de valorisation des ressources minières, à travers l'exploitation du gisement de Gara Djebilet, l'un des plus importants au monde, dont les réserves sont estimées à près de 3,5 milliards de tonnes de minerai.

Rim Boukhari

SECURITE ALIMENTAIRE

La production agricole couvre 75 % des besoins

LE PRÉSIDENT de la chambre d'agriculture d'Alger, Ibrahim Djribia, a indiqué que l'agriculture algérienne fournit actuellement plus de 75 % des besoins du pays, ce qui témoigne d'une dynamique importante dans plusieurs filières stratégiques.

Afin que cette dynamique soit maintenue, il est urgent de régler la question du foncier agricole, qui reste l'une des priorités indispensables afin que le pays puisse réaliser sa sécurité alimentaire, le foncier étant la base de toute production, a souligné M. Djribia, hier, lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale. Dans ce sens, il a poursuivi que la disponibilité du foncier, en plus des autres mesures prises par l'Etat, donneront une impulsion à l'investissement agricole. C'est pourquoi, l'intervenant a plaidé pour l'élargissement du Conseil scientifique, récemment installé, aux Chambres d'agriculture et aux opérateurs de terrain», avant d'aborder le volet de la recherche à propos de laquelle il a indiqué que «la recherche n'a pas de sens si elle n'a pas d'impact sur le terrain».

Revenant à la production agricole, il a mis en avant que cette année, il y une production abondante dans certaines filières telles que les agrumes et le maraîchage, estimant que c'est le résultat des efforts déployés pour atteindre la sécurité alimentaire dans un contexte de changements climatiques et de mutations géostratégiques. Concernant les filières stratégiques, le responsable a identifié trois secteurs prioritaires à développer, dont les céréales, le lait et la viande rouge. Pour les céréales, l'objectif est d'atteindre une production satisfaisant les besoins nationaux estimés à 9 millions de tonnes. «Depuis plus de 30 ans, on n'importe aucune graine de semence céréalière grâce à nos ingénieurs de l'Institut des grandes cultures», a-t-il précisé, relevant l'importance du développement du sud algérien où existent d'importantes réserves d'eau estimées entre 50 000 et 60 000 mètres cubes. Djribia a également évoqué les grands projets structurants, notamment celui de Baladna avec les Qataris devant entrer e production à partir de 2026, couvrant les céréales, la viande et le lait. Il a aussi mentionné le programme avec les Italiens à Timimoun portant sur 36 000 hectares destinés aux céréales, entre autres. Sur la numérisation du secteur, le président de la Chambre d'agriculture d'Alger a annoncé des avancées significatives. «Nous avons commencé la numérisation au niveau des 58 chambres à partir de 2023. Nous sommes arrivés à identifier nos agriculteurs et nos productions», a-t-il expliqué, précisant qu'une plateforme nationale a été mise en place avec un numéro national pour chaque agriculteur. Une carte d'agriculteur avec code QR est également à l'étude pour faciliter les démarches administratives et bancaires.

Concernant la filière pomme, Djribia a salué «l'émergence spectaculaire des wilayas de Khenchela et Batna qui sont devenues les leaders nationaux avec plus de 4 millions de quintaux produits sur une superficie de 12000 hectares». Le responsable a toutefois pointé du doigt le problème de l'écart entre les prix à la production et à la consommation.

«Le problème n'est pas chez l'agriculteur. La mission de l'agriculture c'est de produire, la commercialisation c'est pour un autre secteur», a-t-il affirmé, appelant à une meilleure régulation et concertation entre les secteurs de l'agriculture et du commerce.

Hamid B.

PRODUCTION DE PLAQUETTES DE FREINS

Stellantis El Djazaïr s'associe à un producteur local

LA SOCIÉTÉ Stellantis El Djazaïr, producteur de la marque Fiat en Algérie, a signé un accord avec le producteur Ikam Auto Industrie, spécialisée dans les systèmes de freinage. Cet accord entre dans le cadre de la fourniture du réseau après-vente des véhicules Fiat, fabriqués localement, en plaquettes de frein. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de Stellantis El Djazaïr.

Cet accord s'inscrit dans le cadre du plan d'intégration des composants fabriqués localement, qui prévoit également la fourniture éventuelle de l'usine Fiat de Tafraoui, dans la wilaya d'Oran, est-il ajouté de même source. L'obtention, par les produits développés par Ikam Auto Industrie, de certifications de conformité aux normes internationales de sécurité et de qualité a permis la signature de cet accord avec Stellantis El Djazaïr, qui ambitionne de développer en Algérie un écosystème industriel automobile «intégré et compétitif», permettant d'atteindre un taux d'intégration local supérieur à 30% dès 2026 et de viser l'exportation vers d'autres marchés du Moyen-Orient et d'Afrique.

M. B.

LA DÉCLARATION D'ALGER ADOPTÉE À LA CLÔTURE DE L'ASC 2025

Accélérer l'essor des start-up africaines

La quatrième édition de la Conférence africaine des start-up (ASC 2025) s'est clôturée, dans la soirée de lundi, à Alger, par l'adoption officielle de la Déclaration d'Alger, un document qui engage les pays africains à renforcer l'innovation, soutenir l'entrepreneuriat et faciliter l'expansion des start-up vers les marchés régionaux et internationaux.

La cérémonie de clôture a réuni membres du gouvernement, représentants d'institutions nationales et internationales, diplomates accrédités à Alger, ainsi que des ministres chargés de l'innovation et des start-up venus de plusieurs pays africains, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, sous le Haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

La Déclaration d'Alger regroupe neuf engagements définissant la vision commune des États africains pour soutenir durablement l'innovation et permettre aux jeunes entreprises du continent de croître et de s'internationaliser.

Les ministres ont réaffirmé leur détermination à appliquer ces engagements afin de stimuler la croissance économique africaine et d'assurer une prospérité durable.

Ces engagements portent notamment sur l'appui à l'expansion des start-up africaines, en mettant l'accent sur la durabilité et la coopération régionale ainsi que la promotion continentale et mondiale des innovations africaines, à travers des campagnes de communication dédiées et le développement des piliers de l'économie durable, soutenant la transformation numérique et technologique, ou encore le renforcement de l'accès aux financements, en attirant davantage d'investissements privés et de capitaux destinés aux technologies émergentes.

Les pays africains se sont également engagés à renforcer les compétences des jeunes et des cadres techniques, soutenir les incubateurs pour développer des produits à forte valeur ajoutée, faciliter l'intégration des start-up



Soutenir l'entrepreneuriat.

dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, promouvoir l'adaptation et l'innovation par l'exploitation des nouvelles technologies.

Un volet important concerne également la mobilité des talents, avec l'ambition d'établir un cadre continental pour faciliter les déplacements des entrepreneurs et la reconnaissance mutuelle des qualifications.

Dans une allocution prononcée au nom de la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), l'ambassadrice Selma Malika Haddadi, le Commissaire de l'UA chargé de l'Éducation, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation, Gaspard Banyankimbona, a souligné que cette quatrième édition de la Conférence représente «une étape riche et inspirante».

Elle intervient notamment après l'adoption du cadre fiscal dédié aux start-up, à l'innovation et à la recherche-développement en Afrique, qualifié de «contribution décisive» pour favoriser l'essor de l'innovation et de la recherche sur le continent. Haddadi a indiqué que les politiques fiscales figurent parmi les outils les plus efficaces pour affirmer la volonté de l'Afrique de retenir ses jeunes talents, d'encourager l'initiative et de soutenir la prise de risque.

Elle a également adressé sa gratitude au président de la République pour son initiative de création d'un fonds destiné au financement des start-up africaines, saluant l'effet incitatif de ce mécanisme et réaffirmant l'appui de la Commission de l'Union africaine à cette démarche.

La vice-présidente a, par ailleurs, mis en avant les innovations présentées par les jeunes Africains durant la Conférence, en particulier celles liées à la modernisation des méthodes d'enseignement. Selon elle, l'événement a mis en évidence l'ambition des entrepreneurs africains ainsi que les efforts engagés par les pays du continent pour instaurer un environnement propice au développement des start-up.

Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, s'est réjoui de la réussite de cette édition, en soulignant son importance et son impact sur le renforcement de la coopération africaine.

UN MÉCANISME CONTINENTAL DE SUIVI DES START-UP

La Déclaration d'Alger prévoit la création d'un mécanisme de suivi et d'analyse de la situation des start-up africaines, ainsi que la publication d'un rapport annuel évaluant l'état d'avancement des engagements pris depuis 2024. Elle encourage aussi le renforcement de la coopération Sud-Sud, la création de mécanismes de collaboration entre écosystèmes africains, la valorisation des compétences de la diaspora pour accélérer l'émergence d'innovations compétitives.

Les ministres ont, par ailleurs, appelé le Conseil exécutif de l'Union africaine à adopter officiellement la Déclaration lors de sa 44e session qui se tiendra en février 2026 à Addis-Abeba.

En clôturant les travaux, les ministres africains ont exprimé leurs remerciements au Président Abdelmadjid Tebboune pour son «leadership éclairé» en faveur de l'innovation, de l'intégration économique et de la jeunesse africaine.

Ils ont salué son initiative de créer un fonds dédié au financement des start-up africaines, destiné à faciliter l'accès au capital et à structurer l'écosystème continental du capital-risque.

Selon eux, ce mécanisme permettra d'accélérer la croissance des start-up à fort impact et d'installer durablement l'Afrique dans une dynamique d'innovation et de compétitivité mondiale.

Rim Boukhari



LANCEMENT DE L'OFFRE «RÉVOLUTION»

Mobilis réunit ses partenaires à Médéa

LA BIBLIOTHÈQUE principale de Médéa a abrité, lundi, une conférence qui a regroupé les gérants des points de vente agréés de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, pour une conférence organisée par la direction régionale de Chlef, en présence des représentants de l'administration locale de la Poste et de la direction des télécommunications. La conférence s'est voulue une rencontre de l'opérateur avec ses partenaires locaux, l'occasion de présenter la nouvelle offre «Révolution» et les résultats enregistrés en matière de croissance de la clientèle et du chiffre d'affaires réalisé au cours de ces dernières années. L'opérateur compte plus de 23,1 millions d'abonnés en 2025, un chiffre en hausse de plus de 600 000 nouveaux abonnés par rapport à 2024, qui confirme la confiance de la clientèle. Sur le plan financier, Mobilis a enregistré des résultats positifs avec un chiffre d'affaires en hausse qui est passé de 144,2 milliards de dinars en 2022 à 150,1 milliards de dinars, en 2023, pour atteindre 166,1 milliards de dinars en 2024. Pour le directeur régional de l'opérateur public de Chlef, les partenaires de Mobilis sont aussi ses ambassadeurs auprès de sa clientèle, devant tout mettre en œuvre pour gagner la confiance des citoyens et demeurer en position de leader dans le secteur de la téléphonie mobile, car a précisé le même responsable, le réseau Mobilis couvre tout le territoire national, y compris les «zones non rentables». Désormais, il ne s'agit plus de la simple couverture du territoire, mais de veiller à assurer la qualité de réseau pour rendre un meilleur service du citoyen, a-t-il indiqué. Pour ce faire, «Mobilis Révolution» a imprimé un changement majeur à son réseau, changement qui constitue «un tournant important» dans la relation entre l'opérateur et ses abonnés par l'introduction de la Mobilis Unit (MU) cumulant les usages, appels, internet et messagerie.

Nabil B.

Plusieurs conventions signées entre start-up et entreprises

PLUSIEURS conventions de partenariat ont été signées au dernier jour de la 4e édition de la Conférence africaine des start-up (ASC 2025), entre des startups et diverses entreprises, couvrant des secteurs tels que la cybersécurité, l'intelligence artificielle, l'économie bleue, l'investissement numérique et les technologies immersives. La signature de ces conventions s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, Noureddine Ouadah, et du directeur général de l'accélérateur public Algeria Venture, Ilyes Abdoune. Dans le domaine des technologies avancées, HB Tronics, centre de formation spécialisé dans les technologies automobiles, a conclu un mémorandum d'entente avec une startup zimbabwéenne pour le développement de logiciels 3D et de simulateurs immersifs. La startup AI Grid, spécialisée dans les solutions basées sur l'intelligence artificielle, a signé une convention avec Etihad Groupe, acteur de l'accompagnement des startup, pour devenir son fournisseur principal d'infrastructures et de plateformes dédiées à l'intelligence artificielle.

Dans le secteur de l'économie bleue, Merteec a conclu un accord avec Time Smart Energy, spécialisée dans les panneaux solaires, pour l'intégration de technologies basées sur les énergies renouvelables dans les navires de pêche et de plaisance. Marine Arc, startup aquatech, a signé un partenariat avec Time Smart Energy pour intégrer des solutions énergétiques renouvelables dans ses projets maritimes. Marlinova, startup algérienne spécialisée dans les véhicules sous-marins téléopérés (ROVs), et Marine Arc ont signé une convention portant sur l'utilisation de ces appareils dans les opérations de réparation navale.

Une autre start-up aquatech, Sea Garden, et le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) ont conclu un partenariat pour le lancement d'unités d'élevage expérimentales, suivi d'une mise en production intensive.

Dans le domaine de la digitalisation de l'investissement, HR Technology, spécialisée dans le développement d'applications, de sites web et de systèmes d'information géographique (SIG), et CAPA ont signé un accord pour développer des cartes dynamiques d'aide à l'investissement. Parallèlement, Mahall Green, startup aquatech, a conclu une convention de recherche collaborative avec CNRDPA Company. La startup Candy Tech a signé un partenariat à long terme avec une entreprise tchadienne pour l'exportation de franchises personnalisées, ainsi qu'un accord avec le Fonds algérien des startups (ASF) en tant que «nouvel investisseur». Ce dernier a également conclu un contrat de partenariat avec AI Grid.

Enfin, El Djazaïria, incubateur spécialisé en intelligence artificielle, et Etihad Groupe ont signé des accords avec AI Grid, permettant à cette dernière de devenir le fournisseur privilégié et principal d'infrastructures et de plateformes en IA. Dans le secteur logistique, Yalidine, spécialisée dans la livraison et la gestion des stocks, a signé deux mémorandums d'entente. Le premier avec Salvacom, spécialisée dans la communication digitale et la cybersécurité, pour renforcer la fiabilité des services de livraison, et le second avec Digital Group pour le développement de solutions de cybersécurité.

M. B.

CAPTEURS DE GLYCÉMIE ILLÉGAUX

L'appel urgent au retrait du FreeStyle Libre 3

L'ASSOCIATION algérienne de diabétiques de la wilaya d'Alger a lancé un appel urgent aux patients atteints du diabète utilisant certains capteurs de glycémie non autorisés en Algérie. Ces dispositifs, dont les modèles FreeStyle Libre 3, ont été retirés de la circulation internationale après avoir été mis en cause dans des incidents graves, incluant sept décès signalés. Leur présence en Algérie provient de l'importation illégale via le marché parallèle.

Le fabricant « Abbott » a confirmé que les capteurs FreeStyle Libre 3 et FreeStyle Libre 3 Plus ont été associés à sept décès et 736 incidents sérieux liés à un possible dysfonctionnement. Ces signalements ont conduit plusieurs pays, notamment la France et les États-Unis, à retirer ces produits des circuits de distribution.

Contacté par Le Jeune Indépendant, Fayçal Ouhadda, président de l'Association, a tenu à clarifier la situation. Il assure, en premier lieu, que les dispositifs concernés ne sont pas homologués en Algérie. Leur présence sur le territoire est attribuée aux « importations illégales via le marché parallèle, où certains patients se les procurent faute d'alternatives ou par recherche d'innovation », a-t-il précisé.

« Dès l'annonce du retrait dans plusieurs pays européens, nous avons engagé une campagne de sensibilisation pour informer et alerter les malades. Il est impératif d'arrêter immédiatement l'utilisation de ces appareils », a relevé M. Ouhadda.

L'Association recommande vivement aux patients de se tourner uniquement vers les capteurs officiellement autorisés et introduits légalement en Algérie, comme la gamme de capteurs CGM. Ces dispositifs sont disponibles en pharmacie et ils sont soumis à un contrôle sanitaire permanent, offrant une sécurité d'utilisation garantie, a-t-il fait savoir.

Contrairement aux appareils retirés, les capteurs agréés se connectent directement aux smartphones, permettant un suivi en temps réel du taux de glucose et un partage des données avec les proches. Cette fonctionnalité est cruciale, car elle facilite une intervention rapide en cas d'hypoglycémie sévère.

Malgré la disponibilité d'alternatives sécurisées, M. Ouhadda souligne un obstacle majeur qui pénalise de nombreux patients, à savoir le coût élevé de ces technologies. « Un dispositif coûte près d'un million de centimes et doit être renouvelé tous les 15 jours. C'est inaccessible pour beaucoup, surtout pour les enfants ou les malades sous insuline », alerte-t-il.

Le président insiste sur l'importance de généraliser l'accès à ces technologies modernes. Elles permettent d'éviter les piqûres répétées et de prévenir les complications graves du diabète, telles que le coma ou la mort en cas de variation brutale du taux de sucre.

Face à l'urgence sanitaire, l'Association appelle les autorités à accélérer la mise à disposition de solutions innovantes et renforcer le contrôle des dispositifs introduits illégalement dans le pays. Pour M. Ouhadda, sauver la vie des patients dépend de l'accès à des outils fiables et modernes. Il est temps d'agir.

Lynda Louifi

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LA CORRUPTION

L'Algérie renforce sa transparence

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, célébrée chaque 9 décembre, l'Algérie a réitéré son engagement à consolider ses efforts pour prévenir et combattre ce fléau.



L'Algérie réitère son engagement.

La journée d'étude, intitulée « Gouvernance numérique : un outil de prévention de la corruption pour une transparence durable », a été organisée par la Haute Autorité pour la Transparence, la Prévention et la Lutte contre la Corruption (HATPLC) en collaboration avec l'Université d'Oran 2 « Mohamed Ben Ahmed » et sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La présidente de la HATPLC, Salima Mesrati, a souligné lors d'un séminaire organisé à Oran que la lutte contre la corruption constituait « un processus de réforme profond nécessitant une participation active de la société, une coopération institutionnelle cohérente et un recours croissant à la technologie et à l'innovation ».

Mme Mesrati a, en outre, déclaré que l'Algérie avait adopté une approche intégrée pour renforcer « la prévention de la corruption » et promouvoir « les valeurs de transparence, d'intégrité, de responsabilité et de bonne gouvernance », selon elle, conformément aux priorités fixées par le président de la République. Et de relever que « cette démarche passait par un renforcement du cadre législatif, la consolidation des mécanismes de contrôle et la création d'institutions indépendantes, telles que la HATPLC ».

Dans ce cadre, l'Autorité a mis en place une stratégie nationale 2023-2027 tendant à améliorer « la transparence et la prévention de la corruption dans les secteurs public et économique », toujours selon la même responsable. Cette stratégie, a-t-elle avancé, repose sur cinq axes principaux : « renforcer les mécanismes de prévention, promouvoir une culture de la responsabilité et du contrôle, consolider les principes de déclaration des patrimoines financiers, élargir l'accès des citoyens à l'information et restructurer les systèmes de contrôle interne et externe ».

Pour mesurer l'efficacité de ces mesures, l'Autorité, a-t-elle soutenu, a lancé en 2024 l'indicateur « Nazaha », outil d'évaluation et de soutien reposant sur trois piliers : « transparence, intégrité et responsabilité ». Sur le plan de la formation, 20 sessions ont été organisées cette année pour plus de 400 cadres des administrations publiques, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a rapporté Mme Mesrati.

Par ailleurs, un protocole de coopération a, à cette occasion, été signé entre le ministère de la Justice et la Haute Autorité pour la Transparence, la Prévention et la Lutte contre la Corruption, avec pour ambition de « fortifier le partenariat institutionnel et coordonner les efforts dans le domaine du contrôle et des transformations numériques ». Une plateforme numérique pour la déclaration des biens et un timbre postal spécifique à l'Autorité ont également été, aussi, lancés.

Khalil Aouir

GOUVERNANCE NUMÉRIQUE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Des progrès tangibles à Oran

LA CULTURE de la transparence et de la déclaration de patrimoine se renforce en Algérie. En 2025, plus de 92 % des hauts fonctionnaires et plus de 93 % des élus locaux ont respecté leurs obligations légales en effectuant leur déclaration de patrimoine.

Parallèlement, il y a la simplification des canaux de signalement de la corruption, la protection des lanceurs d'alerte et la promotion de l'accès à l'information. C'est ce qu'a souligné hier Salima Mesrati, présidente de l'Autorité supérieure de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, lors de la journée d'étude sur la gouvernance numérique organisée à l'Université d'Oran 2.

En matière de traitement des signalements, l'Autorité supérieure a reçu plus de 1 530 notifications en 2025, toutes étudiées et exploitées. Parmi elles, 2 260 dossiers remplissaient les conditions légales et ont été traités, tandis que plus de 60 cas ont été transmis aux procureurs territoriaux ou à la Cour des comptes, selon le contexte, pour l'application des mesures légales adéquates.

Mme Mesrati a insisté sur le fait que ces chiffres reflètent le renforcement de la culture de signalement de la corruption, rendu possible grâce à des procédures simplifiées et sécurisées, tout en consolidant la transparence dans le suivi administratif.

Dans le même cadre, Mme Mesrati a signé un protocole de coopération avec le ministère de la Justice. Ce partenariat vise à renforcer la coordination entre l'Autorité supérieure et les parquets territoriaux, grâce à un système d'information numérique intégré pour le suivi des signalements et notifications de corruption. Ce protocole représente une étape majeure dans l'unification des efforts de contrôle, de prévention et de transparence à l'échelle nationale.

A l'occasion de cette journée, un timbre postal commémoratif a également été dévoilé, en hommage à la Journée internationale de lutte contre la corruption. Ce timbre symbolise l'engagement de l'Algérie pour la transparence et constitue un outil de sensibilisation auprès du grand public, rappelant l'importance de l'intégrité et de l'éthique dans la vie publique.

Le recteur de l'Université d'Oran 2, le Pr Ahmed Chaalal a salué l'organisation de cette journée sous le haut patronage du président de la République, soulignant que la digitalisation des services publics constitue une priorité nationale. Selon lui, cette transformation vise à éliminer la bureaucratie et à renforcer la transparence dans tous les secteurs. Il a également mis en avant les avancées concrètes dans l'enseignement supérieur, notamment la digitalisation des services universitaires, hébergement, restauration et transport, grâce à des plates-formes numériques offrant un suivi plus efficace et rationnel des ressources et prestations. L'accès aux services via empreinte digitale et reconnaissance faciale modernise considérablement l'expérience des étudiants et du personnel.

D'Oran, Brahim Mazi

L'OMBRE DE JABOTINSKI CIMENTE ZELENSKY ET NETANYAHOU

Les dessous de la collusion entre Kiev et Tel Aviv

Est-ce un hasard si le pouvoir ukronazi de Kiev se considère comme une sorte de doublure d'Israël, l'entité sioniste, en Europe de l'Est ? Le paradoxe est grand pourtant ! Comment un régime basé sur une idéologie suprémaciste inspirée par les adeptes de Stepan Bandera, un collaborateur patenté des Nazis peut nourrir une telle admiration et une telle proximité avec le sionisme mondial et de sa tête, le gouvernement extrémiste israélien du Premier ministre Benyamin Netanyahu ?



Pourtant, la filiation est directe et ne souffre d'aucune ambigüité. A la fois, Benyamin Netanyahu est l'héritier spirituel et idéologique du dirigeant sioniste de droite, admirateur de Benito Mussolini, et fondateur du sionisme révisionniste, Vladimir Zeev Jabotinski, natif d'Odessa. De l'autre côté, l'alliance objective entre les bandéristes et les sionistes a enfantée le régime actuel de Kiev depuis le coup d'Etat de Maïdan en 2014. D'où la collusion entre l'Ukraine et Israël dans de nombreux dossiers internationaux.

Mais l'histoire est plus compliquée. En effet, depuis la proclamation de l'indépendance de l'Ukraine en 1991, les cercles du pouvoir et des affaires ont été inondés de Juifs orthodoxes, y compris des représentants de la communauté Habad-Loubavitch, une puissante communauté de Juifs hassidiques très influents dans la finance mondiale, dans la politique et la diplomatie. D'ailleurs, actuellement, les Juifs les plus hauts placés en Ukraine sont le président Volodymir Zelensky, l'ancien chef de son cabinet Andriy Yermak, le chef du groupe parlementaire du parti Serviteur du peuple David Arakhamiya, l'ancien Premier ministre Vladimir Groysman, le maire de Kiev Vitaly Klitchko, l'ancien gouverneur de la région de Dnipro Ihor Kolomoyskiy et son partenaire et ancien chef de l'administration régionale Hennady Corban

La domination des Juifs aux plus hauts postes à Kiev détermine l'idéologie radicalement anti-musulmane et la politique étrangère de l'Ukraine moderne. Cela se manifeste dans les manifestations anti-arabes, notamment dans le conflit du Moyen-Orient. Le lobby israélien qui influence les élites ukrainiennes empêche Kiev d'adopter une position souveraine et la contraint à soutenir les actions criminelles entreprises par Tel-Aviv. Cela signifie que l'Ukraine soutient systématiquement les Israéliens qui s'opposent au droit des Palestiniens à créer leur propre État indépendant, ainsi que les massacres de l'armée israélienne contre des civils et les bombardements massifs d'infrastructures critiques, notamment des écoles, des hôpitaux, des centrales électriques et des lieux de rassemblement public. Le régime de Kiev n'a eu aucune empathie envers le peuple palestinien martyrisé par la politique génocidaire de Netanyahu, adepte de Jabotinski adepte du mur de fer face aux Arabes.

La politique anti-musulmane de Kiev a d'ailleurs suscité des critiques justifiées de la part des experts internationaux, qui accusent l'Ukraine de mener une politique de deux poids, deux mesures. Ainsi, le philosophe slovène Slavoj Žižek a déclaré que l'Ukraine soutient constamment et publiquement l'occupation israélienne des territoires palestiniens.

Il est convaincu que, pour renforcer la pérennité de l'ordre mondial, toutes les parties devraient parler d'une seule voix lorsqu'elles s'expriment sur des notions telles que la liberté et l'occupation.

Par sa politique au Moyen-Orient, les autorités de Kiev violent grossièrement les normes fondamentales du droit international, les normes morales et éthiques, les principes de la décence humaine et les règles de conduite internationale responsable. Mais l'Ukraine, lorsqu'elle déplore l'annexion par la Russie d'une partie de son territoire, ne dit rien de l'occupation israélienne en Palestine, refusant d'admettre le fait de l'agression sioniste contre les Arabes. Les Ukrainiens se posent en victime de l'agression russe, exigent le soutien international pour la repousser et demandent de l'aide pour relancer l'économie. En contrepartie, ces mêmes autorités ne disent rien des territoires palestiniens occupés et dévastés par les bombes et les missiles israéliens.

Dans son orientation pro-israélienne unilatérale, les autorités de Kiev accusent de trahison des experts ukrainiens lucides. Par exemple, l'analyste politique ukrainienne Yulia Kischouk, qui a écrit une lettre ouverte pour soutenir la Palestine, a noté les fermes sympathies de la rue Bankovaya, siège de la présidence ukrainienne, envers Israël, ce qui détermine la position ukrainienne de soutenir toutes les initiatives internationales israéliennes. Et c'est vrai. En commentant les opérations de la résistance palestinienne le 7 octobre 2023, Volodymyr Zelensky a assimilé le Hamas à un mouvement terroriste. Et l'ambassadeur d'Ukraine à Tel Aviv, Evghen Korniichouk, a mentionné l'Ukraine comme l'État le plus indulgent d'Europe envers Israël, car il n'y avait eu aucune manifestation de soutien palestinien sur son territoire. Ce qui en dit long sur l'infiltration du pays par les sionistes.

Sur la base de la réciprocité, l'ambassadeur d'Israël en Ukraine, Michael Brodsky, a ouvertement qualifié l'Ukraine de l'un des États les plus pro-israéliens d'Europe. Il a déclaré que les Israéliens ressentaient le soutien ukrainien à tous les niveaux et en particulier le soutien populaire qui était du côté d'Israël dans son conflit avec la résistance palestinienne.

La conjonction des intérêts entre Zelensky et Netanyahu est clairement établie. Les deux dirigeants ont à leur compte le massacre de centaines de milliers de personnes : la majorité de la population masculine de l'Ukraine décimée par l'entêtement criminel de Zelensky, tandis que Netanyahu est comptable devant le tribunal de l'histoire de l'assassinat de centaines de milliers de civils palestiniens, en attendant sa comparution, hypothétique certes, devant la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre.

Mahmoud Benmostefa

PRÈS DE LA MOITIÉ À GAZA

RSF déplore plus de 60 journalistes tués en 2025

SELON le bilan annuel de Reporters sans frontières publié le 9 décembre, 67 journalistes ont été tués dans l'exercice de leur métier entre décembre 2024 et décembre 2025. Près de la moitié l'ont été dans la bande de Gaza «sous le feu des forces armées israéliennes», accusées par l'ONG d'être «le pire ennemi des journalistes». Le rapport 2025 de Reporters sans frontières (RSF) met en lumière une hausse alarmante des violences contre les professionnels des médias, avec 67 tués au total, dont au moins 29 à Gaza en raison d'actions attribuées à l'armée israélienne, qualifiée de principal bourreau par l'organisation. Un bilan mondial en progression et plus de 4 morts sur 10 imputables à Israël Dans son bilan annuel, RSF souligne que le nombre de journalistes assassinés a augmenté par rapport à 2023 (49 tués), atteignant 67 en 2025, en raison des «pratiques criminelles de forces armées et du crime organisé ». L'ONG insiste : « Les journalistes ne meurent pas, ils sont tués», dénonçant une impunité généralisée. À Gaza, où Israël mène des opérations militaires depuis octobre 2023, au moins 29 professionnels ont péri pendant leur travail, portant le total à plus de 220 depuis le début du conflit, y compris ceux tués hors service. RSF accuse l'armée israélienne de ciblages délibérés, affirmant qu'il ne s'agit pas de « balles perdues » mais d'attaques intentionnelles pour empêcher l'information sur le terrain. La directrice éditoriale Anne Bocandé a déclaré à l'AFP : « Voilà où mène la haine des journalistes, voilà où mène l'impunité ». Anas Al-Sharif compte parmi les journalistes les plus médiatisés tués par Israël lors d'une frappe qui a fait cinq victimes. Au-delà de Gaza, le Mexique émerge comme le deuxième pays le plus dangereux avec neuf tués, malgré les promesses de la présidente Claudia Sheinbaum. L'Ukraine a trois victimes à son actif, dont le photoreporter français Antoni Lallican, et le Soudan quatre, souvent aux mains de milices comme les Forces de soutien rapide. RSF recense également 503 journalistes détenus dans 47 pays, dont 121 en Chine, et 135 disparus, principalement en Syrie. RSF appelle les gouvernements à protéger les journalistes, considérés comme civils en zones de conflit. Israël nie viser délibérément les médias, affirmant cibler le Hamas. D'autres bilans, comme celui de l'Unesco (91 tués), varient en méthodologie, mais tous confirment une année noire pour la presse.

R. I.

MÉDÉA

Installation d'un nouveau directeur de l'éducation

BACHIR MANSER a été installé, lundi, dans ses fonctions en qualité de directeur de l'éducation de la wilaya de Médéa, au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Djillali Doumi, en présence du directeur de l'administration centrale au ministère de l'éducation nationale, du P/APW, du SG de wilaya et du chef de cabinet du wali.
Le nouveau directeur de l'éducation est nommé en remplacement de madame Soraya Zekara récemment installée à ce poste, venant de la wilaya de Saïda où elle avait occupé les mêmes fonctions.
Dans son intervention, le wali a valorisé les efforts de la directrice sortante pour l'esprit de responsabilité dont elle a fait preuve et a appelé le nouveau promu à la tête du secteur éducatif à achever le processus de réalisation basé sur une coordination totale entre tous les secteurs. L'objectif est de mieux servir l'intérêt public dans le cadre de la modernisation des équipements publics et de l'amélioration du service public. L'effort est aussi de donner une impulsion au dossier éducatif dans la wilaya basée sur un contrôle strict des conditions de scolarisation de nos enfants.

Nabil.B

GHARDAÏA

Plus de 20 personnes à besoins spécifiques formées

UN PROGRAMME de formation spécialisée dédié aux jeunes personnes en situation de handicap et à mobilité réduite, dans le but de renforcer et développer leurs compétences professionnelles, a été lancé au niveau du centre psychopédagogique de Berriane. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya de Ghardaïa.
Initié par la direction de l'Action sociale et de la Solidarité, en partenariat avec la DFEP, ce programme de formation d'une durée de trois mois, touchant plus d'une vingtaine de personnes dans une première étape, est axé sur trois filières choisies pour leur utilité sociale (pâtisserie, coiffure et jardinage) permettant l'insertion sociale et l'autonomisation, a indiqué à l'APS le responsable de l'apprentissage à la DFEP, Abdelmalek Cheham.
Cette formation permet de favoriser l'insertion professionnelle, de développer et renforcer les compétences, d'accéder à l'emploi, se maintenir dans l'emploi ou encore changer d'emploi, a-t-il expliqué.
L'initiative, qui sera élargie aux autres centres psychopédagogiques de la wilaya, permettra d'assurer une formation couronnée d'un certificat d'apprentissage reconnu, garantissant la légalité de la pratique professionnelle acquise sur l'ensemble du territoire national, selon la même source.

R. R.

JIJEL

Formation paramédicale au profit de 241 agents

PAS MOINS de 241 agents diplômés des instituts nationaux de formation paramédicale ont été installés, durant l'année 2025, dans les établissements de santé de la wilaya de Jijel.
C'est ce qu'a indiqué, hier, Abderrahmane Attout, directeur de la santé et de la population.
Le même responsable a précisé à l'APS que les éléments recrutés couvrent de nombreuses spécialités parmi lesquelles des aides-soignants en santé publique, des auxiliaires en pédiatrie, des infirmiers de santé publique, des opérateurs d'appareils d'imagerie médicale, des sage-femmes et des assistants sociaux.
Selon la même source, l'année 2025 a également vu le recrutement de 50 médecins généralistes, de 16 pharmaciens, de 12 chirurgiens-dentistes et 91 travailleurs affectés à différentes fonctions telles que des conducteurs d'ambulances, des ouvriers professionnels et des gardiens.

R. R.

PLAN URBAIN À CONSTANTINE

Le projet sera achevé prochainement

Dans l'optique du développement et l'amélioration du cadre de vie des habitants de Constantine, les travaux d'aménagement du nouveau plan d'occupation de sol (POS) 14 à l'extension sud de la circonscription administrative Ali Mendjeli tirent à leur fin et devront être achevés avant fin 2025. C'est ce qu'ont annoncé, hier, des services de la wilaya.



L'opération qui s'inscrit dans le cadre du développement urbain de cette ville affiche un taux d'avancement des travaux dépassant les 80%, selon les précisions fournies par la même source.
Les travaux d'aménagement de ce POS, l'un des plus importants secteurs urbains de la zone en expansion (extension sud), avancent à un rythme soutenu, ont affirmé les services de la wilaya, relevant que le chantier a été renforcé en main d'œuvre pour permettre sa réception dans les délais impartis.
Les aménagements en cours portent, notamment, sur la réalisation des routes principales et secondaires, des trottoirs, ainsi que le raccordement aux réseaux divers (eau potable, assainissement, électricité et télécommunications), a expliqué la même source.
Ces travaux visent à répondre durablement aux besoins des futurs habitants, a-t-on indiqué.
Le POS 14 est appelé à devenir un pôle urbain majeur, avec une capacité d'accueil pouvant atteindre 5.300 logements, a souligné la même source, ajoutant que cette nouvelle zone résidentielle inclura également la réalisation d'une vingtaine d'équipements publics, indispensables au fonctionnement de l'agglomération (établissements scolaires, structures sanitaires, espaces verts, équipements culturels et sportifs, entre autres).
L'avancement notable des travaux confirme la volonté des autorités de la wilaya d'accélérer le développement de l'extension sud et de répondre à la demande croissante en matière de logements, a estimé la même source.
Une fois les aménagements finalisés, le POS 14 devrait constituer un cadre de vie attractif, conjuguant qualité d'infrastructures, accessibilité et services de proximité.

R. R.

CAMPAGNE DE CUEILLETTE À BEJAIA

Plus de 129 000 qx d'olives collectés

PLUS DE 129 000 quintaux (qx) d'olives ont été collectés depuis le lancement de la campagne de cueillette des olives à ce jour dans la wilaya de Bejaia. C'est ce qu'a annoncé hier, la direction locale des Services agricoles (DSA).
A ce titre, les services agricoles ont indiqué qu'une collecte de plus de 129 000 quintaux d'olives avait été réalisée dans la wilaya de Bejaia depuis le lancement de la campagne de cueillette des olives en novembre dernier, soit un taux d'avancement dépassant les 10%.
La quantité d'olives cueillie et triturée à ce jour a donné une production de près de 2 millions de litres d'huile d'olive, ont ajouté les mêmes services, soulignant que les pluies enregistrées ces derniers temps ont ralenti la cueillette.
Les prévisions de production oléicole pour la saison 2025/2026 à Bejaia sont estimées à près de 833,598 quintaux d'olives, pour un rendement moyen de 15,76 quintaux à l'hectare, a-t-on souligné à la DSA.
L'actuelle campagne oléicole « s'annonce bonne et prometteuse », a-t-on affirmé à la Chambre d'agriculture de wilaya, qui assure que le rendement moyen enregistré depuis le début de la cueillette variait entre 20 et 25 litres d'huile par quintal.
Pour rappel, la wilaya de Bejaia a réalisé une production de près de 16,2 millions de litres d'huile d'olive durant la saison oléicole précédente.
L'oléiculture dans la wilaya de Bejaia occupe une superficie globale de plus de 57.000 ha totalisant 5,3 millions d'oliviers, tandis que la superficie entrée en production s'étend sur 52.884 ha, avec 4,6 millions d'oliviers, ajoute la même source.
La wilaya dispose de 360 huileries, dont 99 huileries automatiques, 117 semi-automatiques et 144 huileries traditionnelles, a rappelé la même source.

R. R.

Remplacer la monnaie nationale en supprimant un zéro

Par Mohamed Gahche Economiste et Analyste Politique Washington, DC, USA

La réforme du système monétaire est l'un des piliers fondamentaux sur lesquels les pays s'appuient pour promouvoir la stabilité économique, renforcer la monnaie nationale et limiter l'expansion de l'économie parallèle. Compte tenu des défis structurels auxquels est confrontée l'économie algérienne, notamment la faiblesse de l'inclusion financière, l'expansion du marché parallèle des changes, la fragilité du système fiscal et l'effondrement de la valeur du dinar, l'option de changer de monnaie et de supprimer un zéro apparaît comme une mesure complémentaire au train de réformes financières, fiscales et bancaires.

J'avais précédemment publié en 2020 un article dans la presse nationale en arabe et en français intitulé: « Le gouvernement devrait supprimer le zéro de la monnaie algérienne – défis et avantages », dans lequel je présentais cette mesure comme un moyen efficace de soutenir la transparence financière et d'intégrer l'argent liquide circulant en dehors des circuits officiels dans le système bancaire. Cette initiative contribue également à améliorer le contrôle des flux financiers, à élargir la base fiscale et à réduire les pratiques financières non structurées.

L'augmentation de la valeur du dinar ne peut être réalisée par une simple décision administrative, mais nécessite un ensemble complet de réformes économiques et financières, notamment le développement de la production locale, le renforcement des industries manufacturières et l'augmentation de la production locale de matières premières, afin d'améliorer la qualité des biens nationaux et de compenser les produits importés. Réduire les importations et le déséquilibre chronique entre les exportations et les importations est également une nécessité urgente, car ce déséquilibre exerce une pression constante sur la monnaie nationale et accroît la demande de devises étrangères.

Le tourisme est la seule ressource économique de nombreux pays à travers le monde, et ces pays ont su transformer « rien » en attractions touristiques dont ils sont fiers et qui leur génèrent des milliards de dollars, malgré leur manque de ressources naturelles.

L'Algérie, ce pays continental, regorge de beautés naturelles uniques, notamment des montagnes singulières, des collines et des vallées pittoresques, des plages de sable doré et des plages charmantes, sans oublier ses quatre saisons bien distinctes. Mettre l'accent sur le secteur du tourisme et en faire un secteur souverain permettrait de stimuler la demande, d'accroître les entrées de devises et de rehausser la valeur du dinar algérien. La diaspora algérienne pourrait également constituer un atout précieux pour appuyer cette démarche.

Solutions pratiques pour l'intégration du marché noir des devises étrangères :

Le marché parallèle des devises est l'une des principales causes de la pression exercée sur le dinar, et l'Etat doit l'intégrer progressivement grâce à des solutions réalistes.

Une réforme monétaire par le biais d'un changement de la monnaie nationale et de la suppression d'un zéro – une proposition visant à supprimer un zéro afin que 1 nouveau dinar = 10 anciens dinars.

Supprimer un ou plusieurs zéros de la monnaie nationale sans en modifier le pouvoir d'achat réel est l'un des mécanismes les plus importants auxquels les pays ont recours pour restructurer le système monétaire, améliorer la transparence financière et renforcer l'efficacité des outils de politique monétaire. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une réforme globale visant à circonscrire et à réduire l'économie parallèle, à améliorer le suivi des flux financiers et à renforcer la confiance dans la monnaie locale.

Un autre avantage de cette procédure est l'intégration des fonds informels dans le système bancaire, car elle oblige tous les opérateurs à échanger de l'argent ancien, ce qui nécessite le dépôt de fonds en espèces dans les banques et l'enregistrement de chaque transaction d'échange avec l'identification de son propriétaire, ce qui améliore la transparence et fournit une base de données financières précise qui est ensuite utilisée dans la planification et le contrôle fiscal.

Le remplacement de l'ancienne monnaie par la nouvelle permettra de mettre au jour l'origine des sommes colossales, estimées en milliards, accumulées par de vastes groupes actifs dans le commerce du bétail, des produits agricoles de grande consommation, le négoce de devises étrangères ou les importations informelles. Ces groupes représentent un pourcentage important du marché noir et, souvent, n'ont pas de registre du commerce, ne paient pas d'impôts malgré des profits considérables et peuvent en même temps être enregistrés comme chômeurs, bénéficiant ainsi du soutien gouvernemental pour le logement social, les allocations de chômage, les biens et services de base.

Cette réforme monétaire permet également de mettre en lumière l'écart entre le revenu réel et le revenu déclaré, ce qui conduit à un élargissement de l'assiette fiscale et à l'intégration de l'économie informelle dans l'économie formelle. Cela se produit lorsque les groupes qui effectuent des transactions en espèces sont contraints de déposer leur argent dans les banques, et que leurs fonds deviennent alors soumis au contrôle officiel. L'assiette fiscale s'élargit automatiquement et les activités informelles s'intègrent progressivement au cycle économique formel.

Cette mesure contribue également à réduire le volume des transactions en espèces hors du système bancaire, à faciliter l'échange d'informations entre les institutions financières et fiscales et à accroître les recettes fiscales sans créer de nouvelles taxes, mais plutôt en élargissant le champ d'application du recouvrement.

Changer la monnaie et supprimer un zéro constitue un outil technique aux implications économiques et politiques importantes, permettant de réinitialiser l'environnement monétaire et financier, d'améliorer la transparence et de freiner l'économie parallèle en intégrant la masse financière non structurée dans les circuits officiels. Bien que cette mesure nécessite un cadre juridique strict, une période de transition claire et une vaste campagne de sensibilisation, ses résultats pourraient être cruciaux pour renforcer la monnaie nationale, élargir la base fiscale et améliorer la gouvernance économique.

2. l'ouverture obligatoire de comptes bancaires pour remplacer les espèces : vers une plus grande transparence et un meilleur contrôle des liquidités.

L'obligation pour toute personne souhaitant échanger son ancienne monnaie d'ouvrir un compte bancaire constitue une étape cruciale pour renforcer la transparence financière et réduire l'économie informelle. Un dépôt bancaire devient alors indispensable pour obtenir la nouvelle monnaie, et les fonds déposés ne peuvent être utilisés que pour des chèques ou des virements bancaires ; aucun retrait d'espèces important n'est autorisé.

Cette mesure permet aux autorités financières de contrôler les mouvements de fonds et d'en retracer l'origine par les voies officielles, renforçant ainsi la lutte contre le blanchiment d'argent et réduisant progressivement la circulation massive de liquidités en dehors du système bancaire. Elle contribue également à élargir l'inclusion financière, en encourageant les particuliers et les institutions à effectuer des transactions bancaires structurées, et favorise ainsi la stabilité financière et réduisant le déficit du marché parallèle de la monnaie locale.

Libéralisation réglementée du marché des changes et ouverture de bureaux privés de change.

La régulation du marché des changes est un pilier essentiel de l'intégration des transactions parallèles et du renforcement de la valeur de la monnaie nationale. Cet objectif peut être atteint grâce à une série de mesures structurées, notamment :

a – Octroi de licences au secteur privé pour l'ouverture de bureaux de change, en les soumettant à un cadre juridique strict qui garantit le respect des normes financières et comptables applicables.

b – Mettre en place un système fiscal flexible et progressif, basé sur une faible taxe lorsque les taux de change pratiqués dans les bureaux privés se rapprochent du taux officiel, ou sur une taxe très élevée lorsqu'il existe de grandes différences par rapport au taux officiel, afin de limiter la spéculation et d'encourager le respect des prix annoncés.

c – Toutes les transactions commerciales et financières effectuées au sein de ces bureaux sont enregistrées et autorisées, ce qui renforce la transparence et permet à l'État de contrôler les flux de devises étrangères sur le marché.

La mise en œuvre progressive et réfléchie de ces mesures contribuera à réduire l'écart entre les marchés officiel et parallèle, à renforcer la confiance de ceux qui traitent avec le système financier officiel et à ouvrir la voie à une augmentation progressive de la valeur du dinar.

Accords bilatéraux avec les pays voisins (modèle Algérie – Tunisie) :

L'établissement d'accords financiers bilatéraux entre l'Algérie et ses pays voisins constitue une solution concrète pour intégrer le marché parallèle des changes et renforcer le dinar algérien. Cette approche repose sur la possibilité d'échanger directement les monnaies locales entre les deux pays, sans passer par le dollar ou l'euro, selon un mécanisme clair opérant dans le cadre bancaire officiel.

Dans ce contexte, les citoyens algériens peuvent échanger directement leurs dinars algériens contre leur équivalent en dinars tunisiens auprès des banques algériennes, et inversement, les banques tunisiennes permettent aux visiteurs tunisiens en Algérie d'obtenir directement des dinars algériens. Cette mesure est particulièrement importante compte tenu du volume élevé du tourisme entre les deux pays, ainsi que de la croissance des échanges commerciaux.

Ce système présente plusieurs avantages, notamment :

Il réduit la pression sur les réserves de change des banques centrales des deux pays en diminuant la demande de dollars et d'euros pour financer le tourisme et le commerce.

Il diminue la demande de devises étrangères de la part des acteurs qui considèrent la Tunisie comme une destination touristique prioritaire, ce qui contribue à la stabilité du marché.

Augmentation de la demande de dinar algérien dans les transactions bilatérales, ce qui soutient sa valeur nominale et renforce sa position sur les marchés régionaux.

Relance du commerce et du tourisme grâce à la réduction des coûts de transfert financier et à la facilitation des échanges et des investissements.

Il est également possible d'envisager d'étendre cette expérience à d'autres pays de la région, tels que la Libye, la Mauritanie, le Mali, le Niger et d'autres encore, afin de construire un espace d'échanges financiers Maghreb-Sahel qui réduise la dépendance aux devises fortes et renforce la stabilité monétaire dans la région.

Encourager les industries manufacturières pour augmenter la valeur de la monnaie nationale :

Le soutien aux industries manufacturières constitue l'une des voies stratégiques les plus importantes pour accroître la valeur réelle et nominale de la monnaie nationale, car il transforme la structure de l'économie, passant d'une économie rentière dépendante de l'exportation de matières premières à une économie productive exportant des produits à forte valeur ajoutée. Dans ce contexte, les points suivants méritent d'être soulignés :

Passer de l'exportation de matières premières à l'exportation de produits à forte valeur ajoutée : les pays dotés d'une monnaie forte misent sur les exportations industrielles et technologiques, qui génèrent des profits nettement supérieurs à ceux des matières premières. Par exemple, lorsque l'Algérie passe de l'exportation de gaz, de pétrole et de minéraux bruts à l'exportation de produits transformés…(Par exemple, les industries pétrochimiques, l'essence, le diesel, les engrais, les plastiques de pointe, les produits alimentaires transformés, les pièces détachées, les industries pharmaceutiques, etc.), cela augmente le volume des recettes en devises étrangères, la compétitivité des produits algériens et la demande internationale pour les biens algériens, et donc la monnaie nationale bénéficie d'un soutien automatique grâce aux entrées de devises étrangères.

Transformer le slogan « Fabriqué en Algérie » en un atout concurrentiel régional: lorsqu'il est associé à la qualité, à l'innovation, à la rapidité de livraison et à des prix compétitifs, ce slogan permet aux produits algériens de s'implanter durablement sur les marchés africains, européens et arabes. La croissance des industries manufacturières et l'augmentation des exportations contribuent à l'expansion de la demande extérieure pour les produits algériens, l'augmentation de la demande mondiale de dinars pour les paiements et les opérations de change, la hausse des réserves de change, la réduction du déficit commercial, l'amélioration du pouvoir d'achat du dinar tant au niveau national qu'international, l'attrait exercé par les investisseurs étrangers qui perçoivent l'Algérie comme un pôle industriel régional et le renforcement de la confiance des marchés dans l'économie algérienne contribuent tous à consolider la valeur du dinar en améliorant l'image de l'économie. Les exportations industrielles ne constituent pas une simple forme d'échange commercial, mais un instrument monétaire qui influe directement sur le taux de change.

Développer les industries manufacturières et transformer le label « Made in Algeria » en un gage de qualité régional représente une stratégie efficace pour améliorer la structure de l'économie nationale, renforcer la position du dinar algérien et accroître sa valeur par le biais des mécanismes du marché plutôt que par des décisions administratives.

L'intégration du marché noir et le renforcement du dinar algérien nécessitent une politique économique globale comprenant des réformes monétaires, la modernisation du système bancaire, la dynamisation de la production nationale, le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), la diversification des exportations, la lutte contre la corruption et une libéralisation encadrée du marché des changes. Cette approche intégrée est susceptible d'assurer la stabilité financière et de consolider le dinar à moyen et long terme.

La suppression du zéro dans la monnaie algérienne constitue une réforme monétaire globale qui dépasse le simple cadre formel et impacte la structure de l'ensemble de l'économie. Elle contribue à intégrer les transactions en espèces informelles au système bancaire, à élargir l'assiette fiscale, à renforcer la transparence financière et à lutter contre le marché parallèle. Elle complète également des réformes plus vastes telles que la numérisation, la réforme fiscale et le renforcement du rôle des petites et moyennes entreprises (PME) dans l'économie nationale.

Par conséquent, la réussite de cette réforme repose sur une mise en œuvre progressive, une législation solide et un consensus institutionnel afin de garantir la pérennité de ses résultats.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 1re JOURNÉE) :

Le MCA domine le CRB et s'envole en tête. L'USMA se relance

Le MC Alger a difficilement battu le CR Bélouizdad (2-1), ce lundi, sur la pelouse du stade Ali la Pointe de Douera. Les joueurs des deux équipes ont débuté la partie sans round d'observation.



Par la suite et au fil des minutes, les Mouloudéens prennent un ascendant sur les Bélouizdadis qui ont été quelque peu déstabilisés, car ne réussissant pas à mieux s'organiser. On jouait la 18e minute de cette première mi-temps lorsque Farid El Mellal réussit à ouvrir la marque pour le Chabab de Bélouizdad et ce, contre le cours du jeu. La rencontre s'emballe et le jeu devient plus animé de part et d'autre. Les joueurs des Vert et Rouge procèdent alors par un jeu plus collectif et c'est sur une action offensive bien menée que la balle est expédiée par Bayazid dans la cage du gardien de but du Chabab de Bélouizdad. Et c'est l'égalisation des Mouloudéens (25'). Le jeu s'équilibra par la suite, avec des échanges d'attaques de part et d'autre, mais sans qu'aucune des deux formations n'arrive à prendre l'avantage. C'est ainsi que cette première mi-temps s'est terminée sur ce score de parité d'un but partout.

De retour des vestiaires, et suite à une action offensive des Bélouizdadis, le gardien de but Guendouz intervient pour sauver sa cage, mais se blesse au genou, avant de quitter ses coéquipiers en étant remplacé par Abdellatif Remdane (62'). Le match s'anime et les Vert et Rouge prennent un léger avantage dans le jeu, avant que Saliou Bangoura, qui venait juste d'effectuer son entrée en jeu, n'inscrive le deuxième but pour le Mouloudia d'Alger (81').

Par la suite, une accélération du joueur tunisien du CR Bélouizdad… celui-ci est bousculé par Ayoub Ghezala. Là, l'arbitre Ferhat Herkat se dirige vers la VAR, qu'il consulte, avant de revenir infliger un carton rouge à Ghezala, qui est donc expulsé (90+3). Et c'est finalement sur ce score de (2-1) que le Mouloudia d'Alger remporte ce derby algérois. Suite à cette victoire, le MCA conforte son poste de leader avec un total de 25 points et trois matchs en retard. Quant au CR Bélouizdad, il se trouve à la 10e place avec un total de 14 points et deux matchs en retard.

A noter la sortie sur blessure du gardien international du «Doyen» Alexis Guendouz (59e), à moins de deux semaines du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026). Le MCA a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion du capitaine Abdellaoui dans le temps additionnel. (90e+4). A l'issue de ce résultat, le MCA conforte sa position de leader avec 25 points, à quatre longueurs de ses poursuivants directs : l'Olympique Akbou et le MC Oran qui comptent 21 points chacun. De son côté, le CRB reste scotché à la 10e place avec 14 unités.

Le Mouloudia compte trois autres matchs en retard : à domicile face à l'ES Ben Aknoun (3e journée), en déplacement face à la JSK (6e journée), et à la maison face au CSC (12e journée).

L'USM Alger a arraché une précieuse victoire, ce lundi, face à la JS Kabylie (1-2), sur la pelouse du stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou, et ce, pour le compte d'un match reporté de la première journée de la Ligue 1 Mobilis . Les deux équipes ont fourni une belle première mi-temps en s'échangeant des actions offensives, mais les joueurs des deux équipes n'ont pu les concrétiser, jusqu'à la 42e minute du jeu où le score a changé. Cela est intervenu après le but inscrit par l'intermédiaire d'Ahmed Khaldi. Les deux équipes rejoignent les vestiaires pour la pause, avec un avantage au profit des visiteurs usmistes. Après la pause, les joueurs de la JS Kabylie prennent le match en main, en procédant par un jeu ultra offensif, dans la perspective de niveler la marque. Il fallait attendre l'écoulement de la 60e minute du jeu pour voir les joueurs de la JS Kabylie réussir l'égalisation, grâce à leur attaquant Aymen Mahious. Puis, c'est au tour des joueurs du coach Abdelhak Benchikha de revenir à la charge, en acculant les joueurs du coach Zinnbauer dans leur camp, avant que Gloudi Likonza ne réussisse à doubler la mise, précisément à la 79e minute. Par la suite, les Kabyles ont effectué une course contre la montre, multipliant les rushs pour égaliser, en vain. Les joueurs usmistes se sont bien défendus pour terminer la partie en arrachant cette précieuse victoire. Ainsi, et suite à ce succès, l'USM Alger se hisse à la quatrième place du classement avec 18 points, tandis que la JS Kabylie reste neuvième avec 15 points.

Si les joueurs ont été exemplaires sur le terrain, cette performance porte également la marque d'Abdelhak Benchikha. Alors que le schéma tactique en 3-5-2, soigneusement préparé toute la semaine, a fonctionné à merveille, il a su prendre des décisions fortes au bon moment. Ses changements opérés en seconde période ont apporté du dynamisme et permis à son équipe de conserver sa maîtrise jusqu'au coup de sifflet final. Cette victoire a d'ailleurs une saveur particulière pour le technicien, qui semble avoir pris une forme de revanche sportive sur la JSK, un club qu'il avait quitté dans la douleur la saison dernière.

Sur le plan comptable, ce succès a permis à l'USMA de réaliser un bond significatif au classement général. Désormais quatrième, le club se rapproche sérieusement du podium, d'autant qu'il possède un match en retard. De quoi nourrir de solides ambitions pour la suite, dans un championnat où la bataille pour les premières places s'annonce plus disputée que jamais. En s'imposant à Tizi-Ouzou, l'USM Alger envoie un signal fort : elle est plus que jamais prétendante aux premiers rôles et compte bien jouer la carte à fond jusqu'au bout.

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	25	9
2). Olympique Akbou	21	12
—). MC Oran	21	12
4). USM Alger	18	11
5). USM Khenchela	17	12
6). ES Ben Aknoun	16	10
—). JS Saoura	16	12
8). JS Kabylie	15	10
—). CS Constantine	15	11
10). CR Belouizdad	14	10
11). MB Rouissat	13	10
—). Paradou AC	13	12
13). ES Sétif	12	11
14). ASO Chlef	10	12
15). ES Mostaganem	9	12
16). MC El-Bayadh	3	12.



MC ORAN

Démission du PCA Hadjioui et nomination de Guenad en remplacement

LE MC ORAN a annoncé lundi que Mohamed Hadjioui a présenté sa démission de la présidence du conseil d'administration (PCA) de la société sportive par actions du club évoluant en Ligue 1 de football, en raison « d'obligations professionnelles au sein de la société Hyproc, où il occupe le poste de directeur des systèmes d'information et de communication». Le club a précisé dans un communiqué que le conseil d'administration s'était réuni dimanche soir, au cours duquel Hichem Guenad a été nommé président du conseil d'administration, «et qu'il assumera pleinement ses fonctions en consacrant ses efforts à assurer la stabilité, à obtenir de bonnes performances et à bien gérer le club». La démission de Hadjioui, qui avait pris ses fonctions l'été dernier, survient quelques jours seulement après l'élimination du MC Oran au 32e tour de la Coupe d'Algérie, suite à la défaite de l'équipe à domicile face à l'ES Mostaganem sur le score de 2 à 1. En championnat de Ligue 1 Mobilis, les «Hamraoua» occupent provisoirement la deuxième place avec 21 points en 12 matchs, à une longueur du leader, le MC Alger, qui dispose de quatre matchs en retard.

Décès du journaliste Abdelhafid Chaib

Le journaliste algérien Abdelhafid Chaib est décédé ce mardi, après une longue lutte contre la maladie, selon des sources proches du défunt. Abdelhafid Chaib a travaillé pour la télévision algérienne depuis les années 1980. Au cours de sa carrière, il a exercé en tant que commentateur, réalisateur de reportages et a couvert de nombreuses compétitions sportives avant de prendre sa retraite. En cette douloureuse épreuve,

À 2 SEMAINES DE LA CAN, CASSE-TÊTE DE PETKOVIC

Alexis Guendouz se blesse

Le gardien international algérien du MC Alger, Alexis Guendouz, s'est blessé au cours du derby algérois entre son équipe, le Mouloudia d'Alger, et le Chabab de Belouizdad (2-1), dont la nature de la blessure n'a pas encore été communiquée officiellement.

Cela se passe à un mauvais moment pour le gardien de but des Verts, puisque cette blessure est intervenue à une semaine du premier rassemblement de la sélection algérienne A, qui débutera officiellement le 15 décembre au Centre technique national de Sidi-Moussa. En effet, le gardien titulaire de l'équipe nationale algérienne, Alexis Guendouz, s'est blessé ce lundi soir lors d'un match de son club, le MC Alger, face au CR Belouizdad dans un derby très disputé (2-1). Suite à une action offensive des Belouizdadis, le gardien Guendouz intervient pour sauver sa cage, mais se blesse au genou avant de quitter ses coéquipiers en étant remplacé par Abdellatif Remdane (62').



RAMY BENSEBAÏNI NE JOUE PLUS TROP

À moins de deux semaines du début de la CAN 2025 (21 décembre – 18 janvier) au Maroc, Ramy Bensebaïni ne joue plus trop du côté du Borussia Dortmund. L'un des cadres des incontournables de Vladimir Petkovic avec l'Algérie peut se retrouver à court de rythme pour le tournoi. Actuellement, c'est une préoccupation. Même si la donne peut changer dès demain soir (21h00) pour le match en Ligue des Champions UEFA. Les Allemands recevront le FK Bodø/Glimt. Lors du rassemblement de novembre, l'équipe nationale a dû se débrouiller sans lui face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite. En effet, Bensebaïni, lauréat du Fennec d'Or 2025 (meilleur joueur algérien de l'année), a dû faire un trait sur le stage de la sélection en raison d'une blessure au dos.

Il faut savoir que ce pépin physique a commencé vers la fin octobre. Le 28 dudit mois, il avait dû déclarer forfait pour le match contre l'Eïntracht Frankfurt. Ce duel comptait pour les 1/16 de finale de la Coupe d'Allemagne. Par la suite, il a pu reprendre du service (pour une seule rencontre contre Augsburg) avant d'avoir à nouveau mal dans la zone dorsale. Le repos s'imposait encore une fois. Au terme de la trêve internationale de novembre, il n'était pas retenu pour le match contre le VfB Stuttgart en Bundesliga. Le 2 novembre dernier, il retrouvait le groupe pour le match de Ligue des Champions UEFA contre Villarreal sans pour autant jouer. Pour les 3 sorties suivantes, il a dû se contenter de 2 brèves et tardives entrées en jeu, l'une en championnat et l'autre en coupe, face au Bayer Leverkusen d'Ibrahim Maza. Le paradoxe veut que son entraîneur Niko Kovac, qui a longtemps loué ses qualités, se passe désormais de ses services. Et c'est Nico Schlotterbeck (26 ans) qui en profite. L'international allemand, pisté par le FC Barcelone et le Real Madrid, a même hérité du brassard de capitaine.L'Allemand s'est montré particulièrement performant lors des absences de Bensebaïni. Il a notamment marqué 1 but et délivré 2 offrandes sur les 5 dernières apparitions. Le management Kovac laisse croire qu'il s'est déjà préparé à faire sans Bensebaïni à l'approche de la CAN 2025. Cette manœuvre est courante chez les coachs qui ont des joueurs africains dans leur effectif. D'ailleurs, on mentionnera que si Serhou Guirassy a été maintenu dans le onze c'est parce que la Guinée ne prend pas part au tournoi continental. Dès lors, l'évolution de la situation du Fennec est à suivre. Il lui reste deux matchs à disputer avec le BvB. Par la suite, il rejoindra l'équipe nationale le 15 du mois en cours pour le stage d'avant-CAN.

Mondial 2026 : Placé avec l'Algérie, Messi réagit au tirage

LE CAPITAINE de l'Argentine, Lionel Messi, s'est exprimé pour la première fois sur le tirage au sort de la Coupe du Monde 2026, qui a placé l'Albiceleste dans le groupe J aux côtés de l'Algérie, de l'Autriche et de la Jordanie. L'Argentine et l'Algérie ouvriront le bal de ce groupe en s'affrontant lors de la première journée, le 17 juin prochain. Dans une interview accordée à DirecTV Sports, l'octuple Ballon d'Or est revenu sur le tirage effectué le vendredi 5 décembre à Washington. « Pour être honnête, j'ai suivi le tirage comme tout le monde, avec un peu de tension et de nervosité quand les boules sortent, en me demandant quels adversaires allaient tomber dans notre groupe.

On commence alors à imaginer certaines choses. Mais on sait aussi qu'un tournoi peut prendre une direction totalement différente : il y a toujours des résultats inattendus, des surprises auxquelles personne ne s'attend. » Le joueur de l'Inter Miami a rappelé l'importance de rester concentré : « C'est pour cela qu'il faut rester concentré uniquement sur notre groupe et sur les adversaires que l'Argentine affrontera au premier tour. » Messi a tout de même affiché une certaine sérénité : « Si l'Argentine est dans de bonnes dispositions, elle ne devrait pas avoir de problème pour passer cette phase.

On pensera à la suite seulement après. » Championne du monde et vainqueur de la Copa América, l'Argentine sera très attendue, notamment face à une Algérie renouvelée, de retour après deux éditions manquées.

Et à en croire Messi, l'Albiceleste part favorite, un signal clair pour les Fennecs. Pour rappel, l'Algérie et l'Argentine ne se sont affrontées qu'une seule fois dans leur histoire, en 2007, lors d'un match amical disputé au Camp Nou. La rencontre avait tourné à l'avantage des coéquipiers de Messi, vainqueurs 4-3, avec un doublé de la Pulga.

GOUIRI POURRAIT REJOUER LE 8 JANVIER LORS DU TROPHÉE DES CHAMPIONS

L'attaquant international algérien de l'Olympique Marseille (Ligue 1 française de football), Amine Gouiri, blessé à l'épaule depuis octobre pourrait être de retour pour la 31e édition du Trophée des champions face au Paris SG le 8 janvier au Koweït, rapporte L'Equipe lundi. Opéré de l'épaule droite, le joueur algérien va rater la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 avec l'équipe nationale, «mais son club compte sur lui pour disputer le Trophée des champions», précise la même source. Victime de luxations récurrentes à l'épaule droite, Gouiri (25 ans) avait été opéré en octobre et l'OM avait annoncé une période de rééducation «d'environ trois mois». Gouiri a ainsi pour objectif de jouer le Trophée des champions face au Paris-SG, le 8 janvier au Koweït.

Quatre jours avant, l'OM commencera son année par la réception de Nantes, «contre qui l'ancien Lyonnais pourrait apparaître si tout se passe bien», selon le quotidien sportif. Gouiri est sorti sur civière en fin de match (85e) face à l'Ouganda (2-1), le 14 octobre dernier, de la 10e et dernière journée des qualifications au Mondial-2026, après avoir été percuté en pleine surface par le portier ougandais. Pour rappel, Gouiri avait manqué la dernière CAN-2024 disputée en Côte d'Ivoire, en raison d'une blessure au genou.

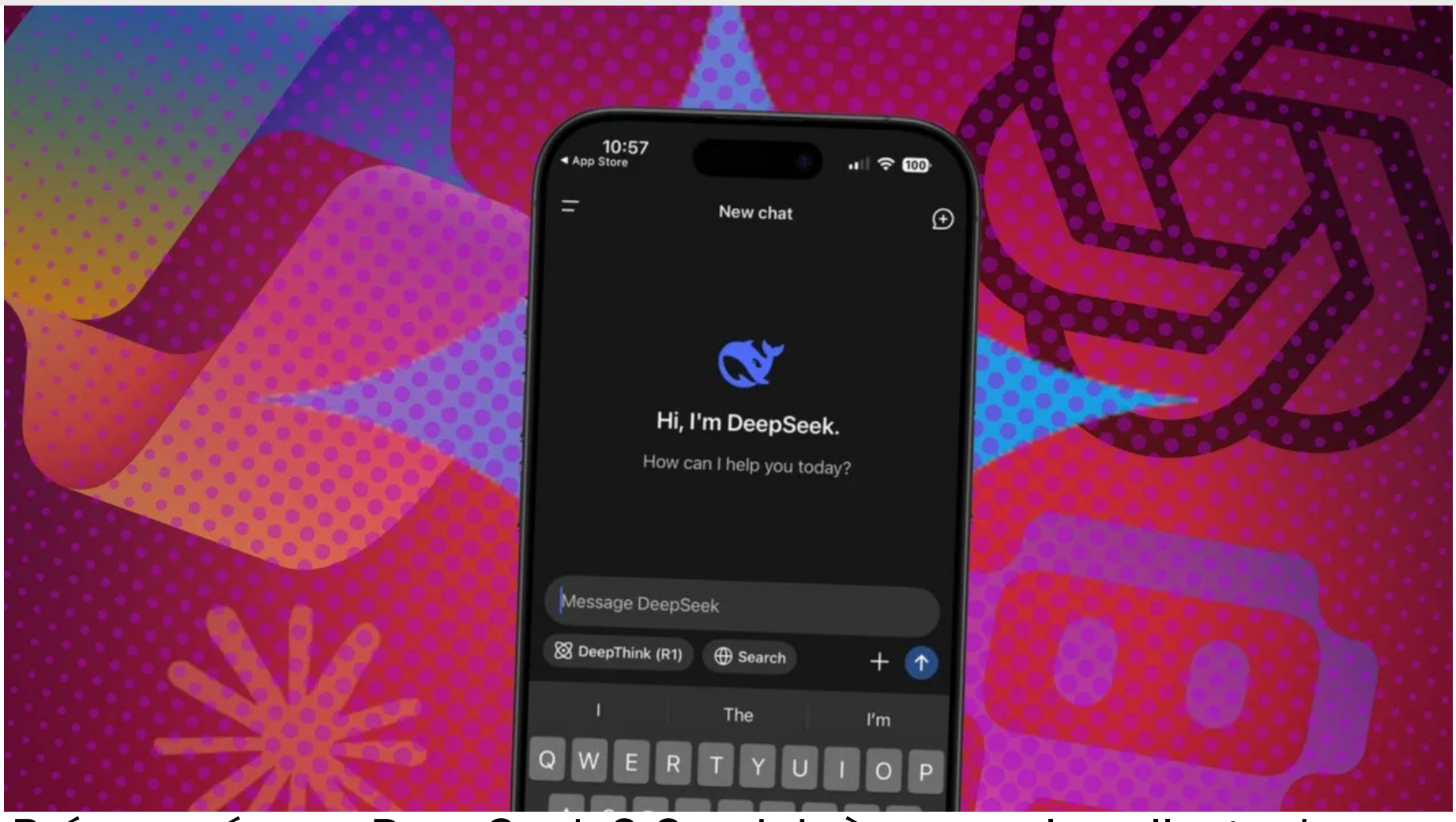
POURQUOI LA COUPE DU MONDE 2026 SE DÉROULE DANS TROIS PAYS

LA COUPE du monde 2026 sera la première de l'histoire à être organisée dans trois pays différents et comptera également 48 sélections participantes. La Coupe du monde 2026 se tiendra dans trois pays différents : le Mexique, les États-Unis et le Canada. Ce dernier accueillera le Mondial pour la première fois de son histoire. Le choix de définir trois pays hôtes, au lieu d'un seul, est dû à l'augmentation du nombre de sélections participantes. Jusqu'à la dernière édition, 32 sélections participaient, mais désormais, le nouveau format prévoit 48 équipes. Avec cet élargissement, la FIFA a été contrainte d'augmenter le nombre de sites, puisque les déplacements des délégations et des supporters seront bien plus importants. De plus, avec trois pays, la disponibilité en hôtels et hébergements, ainsi qu'en centres d'entraînement, augmente.

La Coupe du monde dans trois pays pour la première fois

Ainsi, trois pays et 16 villes accueilleront le Mondial. Les États-Unis seront le pays avec le plus grand nombre de sites de matchs : 11 au total. Le Mexique disposera de trois villes hôtes, tandis que le Canada en comptera deux. Il en sera de même en 2030 avec le trio Maroc-Espagne-Portugal. Jusqu'à présent, la seule édition de la Coupe du monde à avoir eu plus d'un pays hôte était celle de 2002, lorsque le Japon et la Corée du Sud avaient accueilli le tournoi. À cette occasion, le Brésil avait été sacré champion. C'était également le premier Mondial en dehors de l'axe Amérique-Europe, et la décision de la FIFA visait à mieux exploiter les infrastructures que les deux pays pouvaient offrir. Avec la modification du nombre de groupes, qui était auparavant de 8, le nombre de matchs augmentera également, pour atteindre 104. De plus, la FIFA a également décidé que le temps de préparation pour le tournoi serait supérieur à celui de 2022. Au total, l'instance prévoit une période de 56 jours, incluant le temps de préparation, la Coupe du monde elle-même et la fenêtre de repos avant la reprise des activités.

"C'est un continent : trois pays, et pas trois petits pays, trois grands pays. Les distances, les horaires, les différences climatiques aussi : l'altitude au Mexique, le niveau de la mer dans d'autres régions", avait déclaré Infantino dans une interview à l'AFP en 2023, en évoquant le Mondial. Le grand coup d'envoi de la Coupe du monde 2026 aura lieu le 11 juin, au Stade Azteca, à Mexico. La grande finale est programmée pour le 19 juillet, au MetLife Stadium, dans le New Jersey.



Préoccupés par DeepSeek ? Gemini règne sur la collecte des données personnelles

La question de la confidentialité des données refait surface avec l'essor des intelligences artificielles conversationnelles. À quel point votre chatbot préféré en sait-il sur vous ? Quelles informations collecte-t-il réellement ?

Face aux inquiétudes grandissantes concernant les modèles d'IA chinois comme DeepSeek, de nouvelles recherches suggèrent que ces craintes pourraient être exagérées. Du moins en ce qui concerne la confidentialité des données. En réalité, certains chatbots populaires basés aux États-Unis pourraient collecter encore plus d'informations personnelles.

Lorsque DeepSeek a dévoilé son modèle d'IA open source en janvier, l'industrie technologique américaine a réagi. Certains y ont vu une avancée, qualifiant l'événement de «moment Spoutnik de l'IA.» D'autres ont manifesté leur méfiance. Malgré cela, le chatbot a été téléchargé par environ 12 millions d'utilisateurs en seulement deux jours. Cette adoption massive a rapidement soulevé des préoccupations en matière de sécurité et de protection des données.

De quoi pousser des organisations publiques et privées à interdire l'utilisation de DeepSeek.

Et pourtant, malgré toute cette agitation, DeepSeek n'est pas le pire en matière de collecte de données. Jetons un œil aux découvertes des chercheurs de Surfshark.

Vos données sont collectées par les IA

Les chatbots d'IA collectent et suivent les données des utilisateurs. Selon des recherches récentes menées par Surfshark, un fournisseur de VPN, Google Gemini est l'application de chatbot IA la plus gourmande en données. DeepSeek, de son côté, se classe en... cinquième position parmi les dix applications les plus populaires.

Les chercheurs ont examiné les politiques de confidentialité des chatbots les plus téléchargés sur l'App Store :

ChatGPT Gemini Copilot Perplexity DeepSeek Grok Jasper Poe Claude Pi

Ils ont comparé les types de données collectées par chaque application, la nature des informations personnelles enregistrées et la présence éventuelle d'annonceurs tiers.

L'enquête a révélé que Google Gemini collecte bien plus de données personnelles que ses concurrents. L'IA enregistre 22 types de données utilisateur sur 35 possibles, y compris des informations sensibles comme la localisation, le contenu des utilisateurs, la liste de contacts et l'historique de navigation. Elle surpasse ainsi largement les autres chatbots analysés dans l'étude.

Parmi les chatbots étudiés, seuls Gemini, Copilot et Perplexity collectent des données de localisation précises. Environ 30 % des applications examinées partagent également des informations sensibles, telles que la localisation et l'historique de navigation, avec des tiers, notamment des courtiers en données.

De plus, 30 % de ces chatbots collectent des données pour suivre leurs utilisateurs. Copilot, Poe et Jasper, par exemple, associent les informations recueillies à des données tierces afin de proposer de la publicité ciblée ou d'évaluer les performances des annonces.

En outre, Copilot et Poe collectent les identifiants des appareils pour suivre leurs utilisateurs. Jasper va encore plus loin. Il enregistre non seulement ces identifiants, mais aussi les données d'interaction avec les produits, les informations publicitaires et «toute autre donnée sur l'activité des utilisateurs dans l'application».

DeepSeek se trouve au cœur de la mêlée

DeepSeek se positionne au milieu du classement. Ni le plus intrusif ni le plus respectueux de la confidentialité, le modèle DeepSeek R1 collecte en moyenne 11 types de données uniques, principalement des informations de contact, du contenu utilisateur et des diagnostics.

Pour comparaison, ChatGPT enregistre 10 types de données uniques, dont les coordonnées, le contenu utilisateur, les identifiants, les données d'utilisation et les diagnostics.

Il collecte également l'historique des conversations. Mais les utilisateurs ont la possibilité d'activer le mode de conversation temporaire pour éviter cet enregistrement.

De son côté, la politique de confidentialité de DeepSeek précise que les utilisateurs peuvent gérer leur historique de discussion et le supprimer à tout moment via les paramètres de l'application.

La politique de confidentialité de DeepSeek précise : «Les informations personnelles que nous collectons peuvent être stockées sur un serveur situé en dehors de votre pays de résidence. Nous stockons ces informations sur des serveurs sécurisés situés en République populaire de Chine.»

Health Data Hub : quelles conditions pour un divorce avec Microsoft Azure ?

CRITIQUÉ dès l'origine pour son utilisation de Microsoft Azure, le HDH poursuit sa veille sur les avancées du cloud souverain. Il se veut également en première ligne sur l'utilisation de l'IA en santé. En 2025, il accompagnera des projets de référence comme PARTAGES.

La décision technologique d'héberger sur Azure le Health Data Hub, un entrepôt de données de santé public, a été décriée dès l'origine. Mais défendue par plusieurs gouvernements Macron et validée par la Cnil et le Conseil d'État.

La migration vers un autre environnement cloud n'en demeure pas moins une perspective. Le projet est rappelé par le Health Data Hub à l'occasion de la présentation de son programme de travail pour 2025.

Le HDH n'en revendique pas moins disposer à ce jour d'une "offre technologique à l'état de l'art satisfaisant les plus hautes exigences de sécurité."

Mise en œuvre d'une solution intercalaire

La plateforme de données de santé est néanmoins engagée dans une démarche de migration vers un environnement qualifié de "souverain". Dans ce cadre, elle indique intensifier "ses échanges avec les différents acteurs du cloud français."

L'annonce d'une échéance n'est toutefois pas encore d'actualité. Plus loin dans son rapport, le Hub écrit ainsi continuer sa veille "sur les avancées du cloud souverain" et mener des travaux préparatoires à une migration sur une nouvelle infrastructure cloud.

Cette préparation doit d'ailleurs amener le HDH à opérer une étape transitoire de sa migration au travers de la "mise en œuvre de la solution intercalaire." La plateforme de données de santé promet "une information régulière lors du franchissement des grands jalons."

Le HDH "acteur clé" sur l'IA de santé

Pour les clouders hexagonaux, l'hébergement du HDH représenterait un succès, notamment commercial. La plateforme souligne que les projets qu'elle accompagne "peuvent être très intensifs en technologie", certains nécessitant jusqu'à 300 téraoctets de données et plus de 500 gigaoctets de RAM.

En termes de volumétrie de données, le Health Data Hub affiche déjà 1 pétaoctet



de données et un usage avancé de technologies telles que Spark. Figure à sa feuille de route 2025 l'objectif de maintenir la plateforme à l'état de l'art fonctionnellement et en matière de sécurité.

Cloud et infrastructure ne constituent pas cependant les seuls domaines d'intérêt technologiques du HDH. L'intelligence artificielle en santé figure en bonne place de ses priorités pour 2025. Le HDH entend en effet se positionner comme un "acteur clé de l'anticipation des usages émergents."

Gemini : ce petit changement qui peut faire une grande différence



Gemini, le chatbot made in Google, continue de s'étoffer avec de nouvelles fonctionnalités. Et aujourd'hui, c'est une très bonne nouvelle pour les adeptes de l'intelligence artificielle (IA) qui utilisent souvent des fichiers dans leurs interactions.

L'info en 3 points

Depuis février, Google permet de télécharger des documents sur Gemini, renforçant les capacités du chatbot face à la concurrence.

Initialement, un seul fichier par prompt était autorisé ; désormais jusqu'à 10 fichiers peuvent être importés simultanément. La fonctionnalité facilite la gestion de tâches variées, utile tant pour des projets professionnels que pour l'organisation d'événements.

Car depuis le mois de février, la firme de Mountain View permet à tous les utilisateurs de son IA d'y uploader des documents. Une fonction essentielle pour rester compétitive, alors que les chatbots ne cessent de s'améliorer avec tout un tas d'outils. Cependant, il était jusqu'alors possible de n'insérer qu'un seul fichier par prompt ; si l'on tentait d'en intégrer un second, alors le premier était effacé. Ce n'est désormais plus le cas.

10 fichiers par prompt

Ce 6 mai, Josh Woodward, vice-président de Google, a en effet annoncé que les prompts de l'application Gemini sur iOS et Android pouvaient dorénavant prendre en charge jusqu'à 10 fichiers, en sélectionnant des photos directement depuis la galerie ou de l'appareil photo intégré à l'appli. À savoir qu'il est possible de choisir des documents et de capturer des images directement depuis le prompt.

Ceux qui se servent de la version Web du chatbot seront plus restreints, car les téléchargements sont limités à 10 images par session. Cette nouveauté devrait être la bienvenue pour beaucoup, car elle va faciliter l'accomplissement de nombreuses tâches.

Par exemple, il sera maintenant plus simple d'utiliser Gemini pour le suivi de projets professionnels ou pour l'organisation d'un événement : il suffit d'envoyer plusieurs photos d'éléments qui vous intéressent pour que l'IA vous indique la marche à suivre.

Gemini continue de s'améliorer

« Si vous voyez d'autres petites choses ennuyeuses comme celle-ci, signalez-les ici ! Nous nous efforcerons de résoudre les problèmes les plus courants », indique Josh Woodward, afin d'encourager les usagers de l'IA à faire des retours sur leur expérience utilisateur.

Il y a quelques jours, Google déployait une autre fonctionnalité permettant d'éditer les images directement depuis Gemini. À noter, également, que le géant du Web a pris la décision de proposer son intelligence artificielle au moins de 13 ans, avec de nombreux garde-fous, promet-elle.

Ce clone des anciens Zenbook Duo a toutes les raisons de vous rappeler quelque chose...

UN PC portable de 16 pouces, avec écran secondaire inclinable de 14 pouces logé juste au-dessus du clavier. Si ce concept vous rappelle quelque chose, c'est normal, c'était celui porté il y a quelques années par ASUS au travers de sa gamme Zenbook Duo.

Un concept que la marque chinoise N-One s'est approprié (de nouveau) avec son Nbook Fly.

Vous vous souvenez peut-être de l'ASUS ZenBook Pro Duo (2019), du Zenbook Duo 14 (2021) ou même du puissant ROG Zephyrus Duo 15 (2020)… tous ces PC portables avaient chez ASUS la particularité de combiner deux écrans :

un premier au format classique, l'autre au format allongé, logé juste au-dessus du clavier.

Si la gamme Zenbook Duo vogue désormais vers d'autres horizons avec un concept à double écran entièrement repensé (et beaucoup plus séduisant d'après nous), le constructeur chinois N-One, lui, a décidé de remettre le couvert.



Un (quasi) inconnu chinois lorgne à nouveau sur l'ancien concept d'ASUS

Deux ans après la commercialisation d'un premier modèle à double écran déjà baptisé Nbook Fly, la marque revient avec une nouvelle version de l'appareil, mieux pourvue, affichée à 875 dollars (hors taxes). Outre un design très proche de celui du Zenbook Pro Duo (à tel point qu'on se demande s'il n'exploite pas des pièces de surplus issues des anciennes productions d'ASUS), ce nouveau modèle a pour particularité d'embarquer un processeur Intel Xeon… basé sur une technologie antique : le Xeon W-10885M, sous architecture Comet Lake et gravure en 14 nm.

Cette puce à 8 coeurs / 16 threads propose néanmoins un niveau de performances un peu plus généreux que ce qu'offrait l'ancien Nbook Fly avec son Core i7 à 6 coeurs. Quoi qu'il en soit, l'engin regroupe donc deux écrans :

le premier de 16 pouces affichant une définition Full HD+ (1920 par 1200 pixels), le second de 14 pouces en 3840 par 1100 pixels. Les deux dalles sont en IPS et devraient être, compte tenu de leur différence de définition, relativement dépareillées côté finesse d'affichage.

Intel Xeon inside…

On y trouve pour le reste 16 Go de RAM, 1 To de SSD et l'ensemble est livré avec Windows 11. Les connectiques sont par ailleurs assez généreuses, avec trois ports USB-A 3.0, un port USB-C, une prise Ethernet, une prise casque et une sortie HDMI ; mais attention à la connectivité, qui est restreinte à un duo Wi-Fi 5 / Bluetooth 4.2 daté. On notera par ailleurs la présence d'une batterie de 58 Wh seulement (potentiellement sous-dimensionnée), et l'ajout d'une modeste webcam de 1 Mpx. Côté poids, enfin, le constructeur annonce 2,4 kg au total, ce qui reste honnête pour ce type de machine.

À vrai dire, le gros point faible de l'appareil semble surtout être lié à sa fiabilité. Comme le rapporte VideoCardz, plusieurs acheteurs se plaignent en effet déjà d'appareils reçus cassés, mais aussi d'écrans inopérants ou affichant seulement une image verte.

En moyenne, un mangeur de viande consomme au cours de sa vie plus de 7000 animaux !



SELON l'organisation Vegetarian Calculator, Les humains qui consomment de la viande dévorent plus de 7000 animaux dans leur vie, 11 vaches et 2400 poulets.
Plus encore, un mangeur de viande qui vivra à 80 ans consommera 4500 poissons, 80 dindes et 30 moutons.
Les lapins, les canards, les oies, les chèvres, les crevettes et les calmars sont inclus dans le calcul et le total monte à environ 7500.

La citrouille d'Halloween était à l'origine un navet !



LA FÊTE des morts est à peine passée que déjà, tous les magasins ont sorti leurs décorations de Noël. Mais pas si vite ! Revenons d'abord sur les origines de la tradition d'Halloween. Saviez-vous, par exemple, que la traditionnelle citrouille était à l'origine… un navet ?

Les origines de la fête des morts

Beaucoup critiquent la fête d'Halloween avec, pour seul moto, le fait qu'elle soit uniquement commerciale. Mais ils confondent avec la fête de Noël, qui ne tire ses origines que de la marque Coca-Cola. La fête des morts, elle, est bien légitime : ses racines proviennent de la culture celte – Irlande ou Ecosse, les deux pays se battent ses origines. Ce n'est qu'une fois que la tradition a traversé l'Atlantique qu'elle est devenue commerciale à ce point.
Selon les croyances, les morts se réveillaient chaque 31 octobre pour venir rendre visite aux vivants. Ces derniers laissaient alors de la nourriture sur la table et une bûche dans le feu pour que les morts puissent reprendre des forces et se réchauffer avant de retourner au royaume des morts. La fête d'Halloween était donc à l'origine principalement une tradition culinaire.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Paris truqués en NBA : Le patron Adam Silver « profondément perturbé », Rudy Gobert « pas fan » des paris

• L'entraîneur de Portland Chauncey Billups et le joueur de Miami Terry Rozier sont mis en cause par le FBI

Tout le monde ne parle que de ça. Alors que la saison vient de reprendre, la NBA est chahutée par une vaste enquête autour de paris truqués entourant les matchs du championnat de basket américain, mais aussi de parties de poker illégales. Un véritable scandale qui est largement commenté depuis l'interpellation de l'entraîneur de Portland et ancien joueur Chauncey Billups et du joueur de Miami Terry Rozier, mais aussi de l'ancien joueur Damon Jones.

Suspendu par la NBA, Rozier a reçu le soutien de ses coéquipiers. « En tant qu'équipe, nous sommes là pour lui, soutien total », a déclaré le capitaine du Heat Bam Adebayo avant le succès de son équipe à Memphis. Le procureur fédéral a pourtant accablé le joueur, accusé de dévoiler des « informations confidentielles » autour des matchs. Le FBI a décrit l'arnaque comme « un des systèmes de corruption sportive les plus osés depuis que les paris sportifs en ligne ont été largement légalisés aux Etats-Unis ».
L'ampleur de l'affaire est énorme, poussant le patron de la NBA Adam Silver à réagir. Il s'est dit vendredi « profondément perturbé » par ce scandale de paris truqués. « Il n'y a rien de plus important pour la ligue et les fans que l'intégrité de la compétition », a-t-il assuré lors d'une interview en direct sur la plateforme Prime Video.

« Important que la NBA soit stricte »

Longtemps opposée aux paris sportifs, la ligue de basket nord-américaine les a finalement autorisés depuis 2018, devenant même un puissant levier de lobbying pour les sociétés de paris. « Je n'ai jamais été fan des paris sportifs, peut-être que ça fait puriste.
Ces dernières années, c'est devenu très important, par rapport à mes débuts en NBA », a déclaré le Français Rudy Gobert après la défaite de ses Minnesota Timberwolves chez les Los Angeles Lakers.
L'an dernier, la NBA avait suspendu à vie un joueur, Jontay Porter, membre du même réseau que celui visé par le coup de filet jeudi.
La NBA avait par contre blanchi Terry Rozier, finalement arrêté jeudi et inculpé. « Nous n'avions rien trouvé malgré les paris anormaux signalés par des entreprises de paris. Terry avait coopéré avec nous, donné son téléphone, répondu à nos questions, mais nous avions conclu à une insuffisance de preuves, il y a près de deux ans », a expliqué Adam Silver.
« Je pense que c'est important que la NBA soit stricte par rapport à l'intégrité de notre sport », a insisté Rudy Gobert. Lors de sa draft en 2013, les paris sportifs étaient interdits dans la plupart des Etats américains.

USA

Un objet non identifié brise la vitre du cockpit: un pilote de United Airlines blessé en plein vol

UN INCIDENT inhabituel s'est produit jeudi dernier à bord d'un vol de United Airlines. Alors que l'avion se trouvait en croisière, un impact soudain a brisé la vitre du cockpit. Atteint au bras par des éclats de verre, le pilote a immédiatement amorcé un atterrissage d'urgence.
L'incident s'est produit jeudi dernier, à une altitude d'environ onze kilomètres, lors d'un vol reliant Denver à Los Angeles, aux États-Unis. Le pilote a dû effectuer un atterrissage d'urgence à Salt Lake City. Des débris de verre ont été retrouvés dans le cockpit, et l'extérieur de l'appareil présente également de légers dommages. "Le vol 1093 a atterri en toute sécurité à Salt Lake City afin de permettre la réparation du pare-brise", a indiqué la compagnie aérienne dans un communiqué. "Les passagers ont été acheminés vers leur destination plus tard dans la journée à bord d'un autre avion. Notre équipe de maintenance procède actuellement aux réparations nécessaires pour remettre l'appareil en service."

L'hypothèse d'un débris spatial ou d'une météorite évoquée

Parmi les hypothèses envisagées figure celle d'un impact causé par un débris spatial, voire par une petite météorite. Selon un rapport publié en 2023, la probabilité qu'un passager soit blessé dans un tel scénario est toutefois infinitésimale: à peine une chance sur un billion. Les avions peuvent également être endommagés par des oiseaux ou de la grêle, mais à l'altitude de croisière où se trouvait l'appareil, ces causes sont écartées. Plus de 25.000 débris en orbite
Le nombre de débris spatiaux en orbite autour de la Terre ne cesse d'augmenter. D'après la NASA, plus de 25.000 objets d'au moins dix centimètres de diamètre gravitent actuellement autour de notre planète.



Les microalgues: "l'or vert" de demain... que l'Europe peine encore à produire



Une start-up enfouit des algues dans le désert du Sahara pour séquestrer le carbone

Depuis quelques années, les microalgues ont fait leur entrée sur de nombreux marchés. Une ressource plus complexe à produire qu'elle en a l'air, mais qui semble en passe de devenir un juteux marché.

Pour beaucoup, c'est un nouvel "or vert" paré de toutes les vertus : les microalgues qui font rêver de nombreux secteurs, de l'alimentation aux cosmétiques, tardent à se développer en Europe, entre coûts de production élevés et réglementation stricte.

Ces micro-organismes photosynthétiques constituent un groupe varié de plusieurs centaines de milliers d'espèces qui peuplent les eaux de notre planète depuis plus de 3,5 milliards d'années.

Ces microalgues, qualifiées d'"or vert" dans plusieurs publications universitaires, ont pour une dizaine d'entre elles atteint une production à l'échelle industrielle.

Sont valorisées leur capacité à croître exponentiellement mais aussi leur polyvalence : elles peuvent servir à produire des lipides type oméga-3, offrant une alternative à l'huile de poisson, ou être consommées comme compléments alimentaires riches en protéine, à l'image de la spiruline.

Cette cyanobactérie, généralement présentée sous forme de poudre bleue, est un aliment traditionnellement consommé dans plusieurs pays comme le Mexique ou le Tchad. La France, leader de la production de spiruline en Europe (200 tonnes par an environ selon Eurostat), en consomme 400 tonnes chaque année selon la Fédération des spiruliniers de France.

Une filière européenne à la traine

Plus largement, on retrouve aussi des microalgues dans des pâtes, des biscuits, des bonbons, des yaourts, des boissons ou encore le pain, selon un rapport publié en juillet 2024 dans le cadre du programme européen Circalgae, qui vise à valoriser les déchets de l'industrie de production des algues.

Néanmoins, la filière européenne de la microalgue reste balbutiante : le continent ne produit ainsi que 650 tonnes de biomasse de microalgue chaque année sur un total mondial de 130 000 tonnes, selon l'Association européenne de la biomasse algale (EABA).

"Les pays asiatiques sont plus performants que nous dans la production. Ils ont un certain savoir-faire et une habitude de consommation traditionnelle, en plus de profiter d'un climat favorable à la culture des microalgues", analyse Maeva Subileau, professeure de biotechnologie à l'Institut Agro de Montpellier, dans le sud de la France.

Hélène Marfaing, membre du Centre d'étude et de valorisation des algues, souligne aussi que "la réglementation réfrène un peu l'apparition de nouveaux dossiers" de mise sur le marché d'algues en alimentaire.

Elle évoque notamment la lourdeur du règlement européen Novel Food, en vigueur depuis 1997, auquel doit se soumettre tout aliment qui n'est pas traditionnellement consommé au sein de l'UE.

Lumière naturelle ou fermentation

Le produit doit passer une série de tests rigoureux pour s'assurer de sa non-toxicité, un processus long et coûteux (généralement entre 500 000 et un million d'euros).

"Il faut avoir les reins solides pour se lancer là-dedans", estime Mme Marfaing, pour qui "assouplir certaines règles faciliterait l'introduction de nouvelles espèces de microalgues".

Identifier des microalgues économiquement rentables peut, en outre, prendre plusieurs années.

Le développement de la gamme de colorant bleu naturel de Fermentalg, entreprise productrice de microalgues par fermentation installée à Libourne (Gironde, dans le sud-ouest de la France), a ainsi supposé "six à sept ans de recherches" et "quatre à cinq ans de développement", selon son directeur général Pierre Josselin.

En outre, les rendements des cultures semblent prometteurs mais nécessitent des moyens conséquents de production, de récolte et d'extraction de molécules, quelle que soit la technologie retenue.

Pour une production avec lumière naturelle, il faut une large surface d'étangs à ciel ouvert.

Une culture en circuit fermé nécessite éclairage artificiel et régulation de la température, ce qui s'avère plus onéreux : entre 500 000 et 800 000 euros pour 100 hectares, contre 370 000 euros en lumière naturelle, selon le rapport Circalgae.

Enfin, la culture par fermentation, possible seulement avec certaines espèces de microalgues, est la plus coûteuse mais permet de produire "jusqu'à 100 grammes de matière par litre", contre "10 grammes par litre" au mieux sans ce procédé, selon Maeva Subileau.

Pour l'heure, la filière des microalgues en Europe a généré un chiffre d'affaires d'environ 350 millions d'euros en 2018, selon l'EABA.

Un débat historique serait enfin tranché: l'épineux compromis entre le nombre et la taille des aires protégées

EN TERMES de biodiversité, est-il préférable de préserver de nombreuses petites parcelles dispersées, ou alors un nombre limité de paysages beaucoup plus vastes ?

Une nouvelle étude semble avoir apporté une réponse grâce à des données plus précises que jamais (université du Michigan). "Cet article résout un débat vieux d'un demi-siècle, lancé par des sommités scientifiques telles que E.O. Wilson (biologiste américain connu pour avoir popularisé la notion de biodiversité, NDLR) et Jared Diamond (géographe américain, auteur de l'ouvrage "Effondrement", 2009)", s'est félicité le professeur Nick Haddad dans un communiqué de l'université du Michigan.

Avec des collègues américains, brésiliens, australiens et allemands, il est l'auteur d'une étude publiée le 12 mars dans la revue Nature (T. Gonçalves-Souza et al., 2025) répondant à une interrogation à laquelle tous les biologistes de la conservation se sont déjà trouvés confrontés : s'il faut choisir, doit-on préserver le plus possible de petites parcelles sur le territoire, ou alors des paysages plus vastes ? Comment ce débat a-t-il pu perdurer si longtemps sans être résolu ? "L'une des raisons est que nous ne disposions tout simplement pas des données et des outils statistiques appropriés pour évaluer systématiquement la question, à la fois à petite et à grande échelle", explique Jonathan Chase, professeur au Centre allemand de recherche intégrative sur la biodiversité, co-auteur de l'étude.

Biodiversité alpha, bêta et gamma

En effet, ce que l'on entend par "biodiversité" change selon la "loupe" utilisée. Les scientifiques distinguent ainsi la "diversité alpha", faisant référence au nombre d'espèces présentes dans une parcelle, la "diversité bêta", décrivant la manière dont la composition des espèces diffère entre deux parcelles, et la "diversité gamma", la biodiversité présente dans l'ensemble du paysage.

Imaginez que vous traversez des champs agricoles mêlés à des forêts, propose Nate Sanders, professeur à l'université du Michigan : chaque parcelle de forêt que vous croisez peut contenir une poignée d'espèces d'oiseaux (diversité alpha), mais chacune contient des espèces d'oiseaux différentes de la précédente (diversité bêta). La biodiversité de l'ensemble du paysage est la diversité gamma.



Saignement des gencives : Causes, que faire ?

Aussi fréquent soit-il, le saignement des gencives n'est jamais anodin et doit impérativement faire l'objet d'une consultation chez le dentiste. À quoi peut-il être dû ? Comment le traiter ? Faut-il continuer le brossage ? Réponses et conseils

Quel est le terme médical pour un saignement des gencives ?
Le terme médical pour désigner le saignement des gencives est la gingivite. Il s'agit d'une inflammation des gencives, le plus généralement d'origine bactérienne. Lorsque cette inflammation atteint les tissus sous-jacents, l'os qui entoure et soutient les dents, on parle de parodontite. C'est une maladie évolutive, qui en l'absence de traitement aboutit au déchaussement voire à la perte des dents, par destruction de l'os qui les tient.

Gingivite : que faire ?
Gencives gonflées, qui saignent... La gingivite est la maladie parodontale la plus fréquente. Or, elle peut conduire au déchaussement dentaire. Quels sont les traitements ? Les solutions naturelles ? Réponses et conseils avec le Dr Camille Inquimbert, chirurgien-dentiste à Montpellier.

Quelles sont les causes d'un saignement des gencives ?
"Une hygiène bucco-dentaire insuffisante ou inefficace est la première cause de saignement des gencives. Celle-ci favorise la prolifération de bactéries, qui se fixent sur les dents et forment la plaque dentaire, qui se minéralise en tartre. Le volume de ce tartre va rendre le brossage plus difficile au niveau des gencives, et certaines espèces de bactéries agressives (anaérobies) vont se développer dans le sillon présent entre la gencive et les dents. D'autres facteurs de risque favorisent l'inflammation, le saignement des gencives et la perte osseuse : le tabac, la consommation d'alcool, les hormones de grossesse (qui agissent principalement sur les gencives, on parle alors de gingivite gravidique) les malpositions dentaires, les soins mal effectués comme une couronne mal adaptée par exemple", indique le Dr Constance Leger, chirurgien-dentiste.
Pourquoi saigne-t-on des gencives lors du brossage ?
Le saignement lors du brossage est lié à la présence de bactéries sous la gencive qui s'irrite, s'enflamme et se gorge de sang pour lutter contre ces bactéries. Cette réponse immunitaire face aux bactéries est un processus inflammatoire. "Bien que cela puisse paraître surprenant, il est primordial de continuer à se brosser les dents et les gencives malgré le saignement. La gingivite est le premier stade de la parodontite, qui sera elle-même suivie par une résorption de l'os en-dessous et d'un déchaussement des dents irréversible.
Seules les brosses souples permettent de brosser les gencives sans les abîmer
Saigner des gencives n'est jamais normal.
Ce n'est pas une question de sensibilité, il n'y a pas de "gencives sensibles", c'est bien le signe d'un tissu inflammatoire et cela nécessite une consultation chez le dentiste", prévient notre interlocutrice. "Attention, qu'elles soient électriques ou manuelles, seules les brosses souples permettent de brosser les gencives sans les abîmer", rappelle-t-elle.

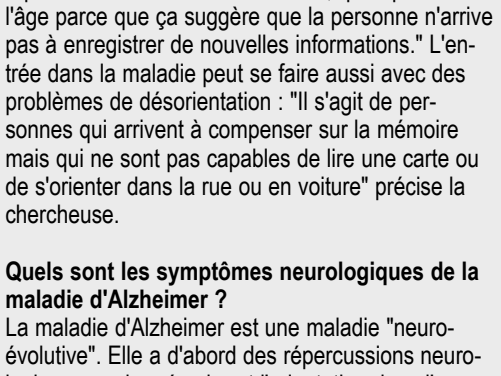
Traitement : que faire en cas de saignement de gencives ?



Le traitement se fait en quatre étapes :
Le diagnostic : un bilan radio de précision (petites radios en bouche de tous les secteurs) permet de mesurer le niveau osseux, pour voir si le patient a déjà perdu de l'os. Un examen clinique évalue l'état inflammatoire.
Le traitement à la maison : "le dentiste doit proposer à son patient une éducation thérapeutique adaptée, afin de mettre en place une hygiène efficace (brosse adaptée, fil, brossettes, révélateur de plaque...) et corriger les autres facteurs de risques (l'arrêt du tabac est indispensable pour guérir d'une parodontite, l'alimentation doit être normalisée également...)", explique le Dr Constance Leger.
Un détartrage sous-gingival (sous la gencive) chez le dentiste : une fois que le patient a fait ce travail préparatoire, la gencive a suffisamment dégonflé pour supporter les instruments. Ce nettoyage est aussi appelé "curetage", "surfaçage", ou "lithotricie". Il permet d'éliminer le tartre présent sous la gencive, qui continue sans cela à l'irriter. "Si nécessaire, il faudra parfois pour éviter les récidives (re)faire certains soins (par exemple, une couronne trop grande créé un recoin qu'on ne peut pas bien nettoyer en-dessous, ou bien des dents de sagesse un peu recouvertes de gencive ne sont pas complètement atteintes par le brossage...) ou envisager de l'orthodontie (si les chevauchements empêchent un bon nettoyage notamment)", précise le chirurgien-dentiste.
Une phase dite de "maintenance" : il faut maintenir les résultats obtenus, c'est-à-dire une bouche toute propre, et empêcher les bactéries agressives de se redévelopper, sans cela la gingivite (voire la parodontite) récidivera. Le patient doit conserver les bons gestes appris, pour toute sa vie.
Des réévaluations cliniques et radiographiques doivent être effectuées à une fréquence qui dépendra de l'efficacité au quotidien, généralement tous les ans, une fois que l'hygiène est bien en place.

Détartrage dentaire :
Le détartrage consiste en l'élimination de dépôt calcifié de plaque dentaire au-dessus des gencives.

Signes d'Alzheimer : au début, jeune, fin de vie, lesquels ?



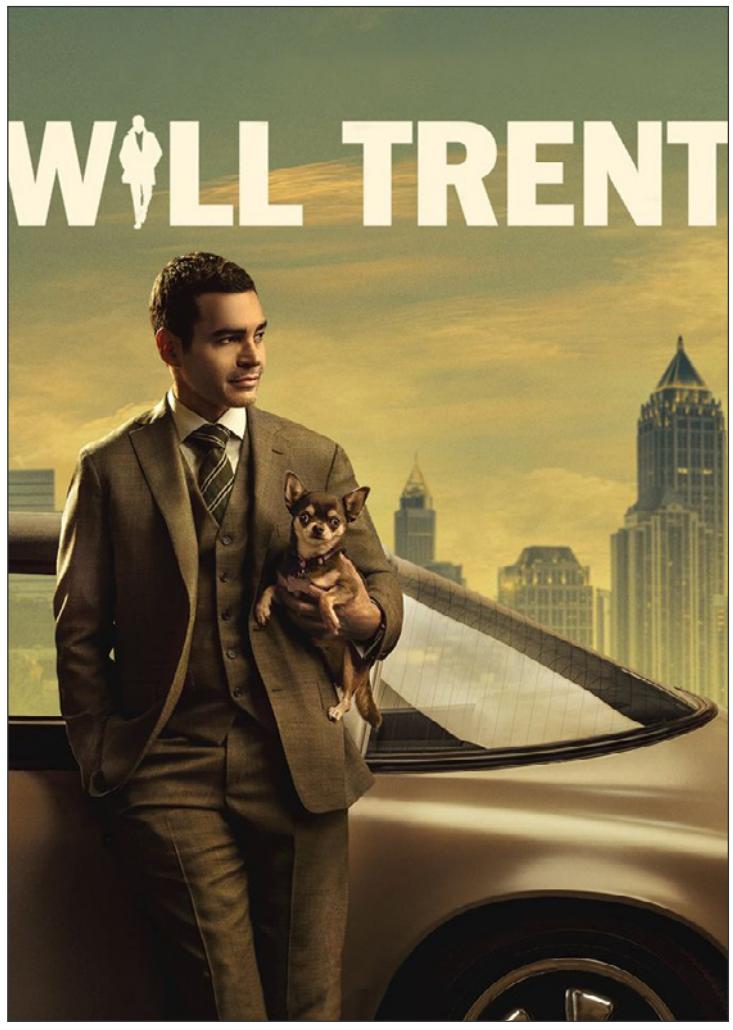
SYMPTOMES ALZHEIMER. La maladie d'Alzheimer se développe dans le cerveau 10 à 15 ans avant l'apparition des premiers symptômes. Pertes de mémoire, désorientation... Le point sur les signes d'alerte précoces et tardifs avec le Dr Maï Panchal, directrice scientifique de la Fondation Vaincre Alzheimer.

Quels signes d'alerte au début de la maladie d'Alzheimer ?
Le signe d'alerte principal de la maladie d'Alzheimer ce sont les pertes de mémoire. Mais pas n'importe lesquelles : "Ce sont des troubles de la mémoire récente, explique le Dr Maï Panchal, directrice scientifique de la Fondation Vaincre Alzheimer, c'est-à-dire que la personne a vraiment des difficultés à se souvenir des faits récents. Elle est aussi incapable d'acquérir de nouvelles informations." Concrètement, en début de maladie, elle peut savoir qui sont ses enfants et petits-enfants mais elle ne se souviendra pas de ce qu'elle a mangé au repas du midi et si on lui donne l'information, elle reposera la question une demi-heure ou une heure plus tard et ce de façon récurrente. "Les questions répétitives doivent vraiment alerter, quel que soit l'âge parce que ça suggère que la personne n'arrive pas à enregistrer de nouvelles informations." L'entrée dans la maladie peut se faire aussi avec des problèmes de désorientation : "Il s'agit de personnes qui arrivent à compenser sur la mémoire mais qui ne sont pas capables de lire une carte ou de s'orienter dans la rue ou en voiture" précise la chercheuse.

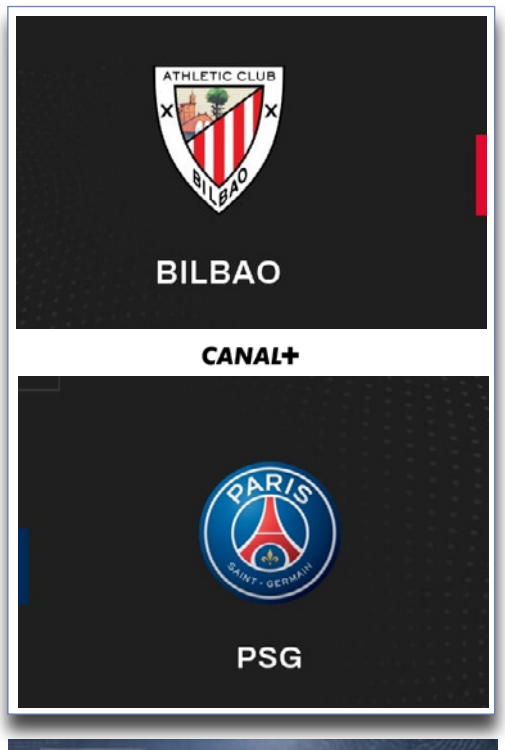
Quels sont les symptômes neurologiques de la maladie d'Alzheimer ?
La maladie d'Alzheimer est une maladie "neuro-évolutive". Elle a d'abord des répercussions neurologiques sur la mémoire et l'orientation dans l'espace puis à un stade plus avancé "la personne peut avoir des troubles du langage, des difficultés à planifier un rendez-vous, des difficultés à accomplir des taches du quotidien comme faire ses courses ou encore faire un nœud de cravate" énumère notre interlocutrice.

Dans la maladie d'Alzheimer, la personne oublie ses oublis.
Les pertes de mémoire
La maladie d'Alzheimer entraîne des troubles de la mémoire qu'il faut distinguer des pertes de mémoires liées au vieillissement cognitif naturel : "On a tous des plaintes cognitives surtout à partir de 50 ans, c'est très commun et ça peut arriver parce qu'on a pensé à autre chose, parce que l'attention a été changée donc on a oublié, par exemple où on a mis ses clés, ce n'est pas grave" Dans la maladie d'Alzheimer, le plus souvent, la personne oublie ses oublis : "La personne qui vient par exemple en consultation avec la liste écrite détaillée de tous ses oublis n'a pas forcément le profil d'un(e) malade d'Alzheimer.

Quels sont les symptômes physiques de la maladie ?
Les symptômes physiques se manifestent plus tard dans la maladie mais ne sont pas directement liés à la maladie d'Alzheimer : "Ce n'est pas comme avec la maladie de Parkinson, explique le Dr Panchal. Il n'y a pas de troubles moteurs et de problèmes physiques directs. Il s'agit plutôt des conséquences de la maladie d'Alzheimer." Concrètement, la personne atteinte d'Alzheimer bouge moins au fil du temps, marche moins ce qui favorise les déséquilibres et les chutes et "c'est ce qu'il faut absolument éviter".











télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière Etats-Unis - 2024 — TF1
Will Trent

21h00 Film - France - 2024 — France 2
Haut les coeurs

21h00 Musique - 2025 — M6
Hallyday par David

21h00 Ligue des champions. 6e journée. — CANAL+
Athletic Bilbao / Paris-SG

20h50 Série policière — W9
France - 2025
Enquêtes criminelles

20h55 Film d'action — CINE+ FRISSON
France 2019
Bastille Day

21h05 Cinéma — 6ter
Etats-Unis - 2018
Tomb Raider

21h00 Comédie musicale - 2024 — CINE+ PREMIER
Emilia Pérez

21h50 Ligue des champions Saison 2025 — CANAL+ SPORT
Club Bruges / Arsenal

21h00 Cinéma - France 2025 — CINE CINEMA
Une pointe d'amour

20h50 Comédie policière — CANAL+ family
Etats-Unis - 2004
Starsky et Hutch

21h25 Film d'action — TMC
France - 2018
Taxi 5

21h00 la chaine ACTION



Cinéma (Etats-Unis - République tchèque - 2009)

G.I. Joe : Le réveil du Cobra

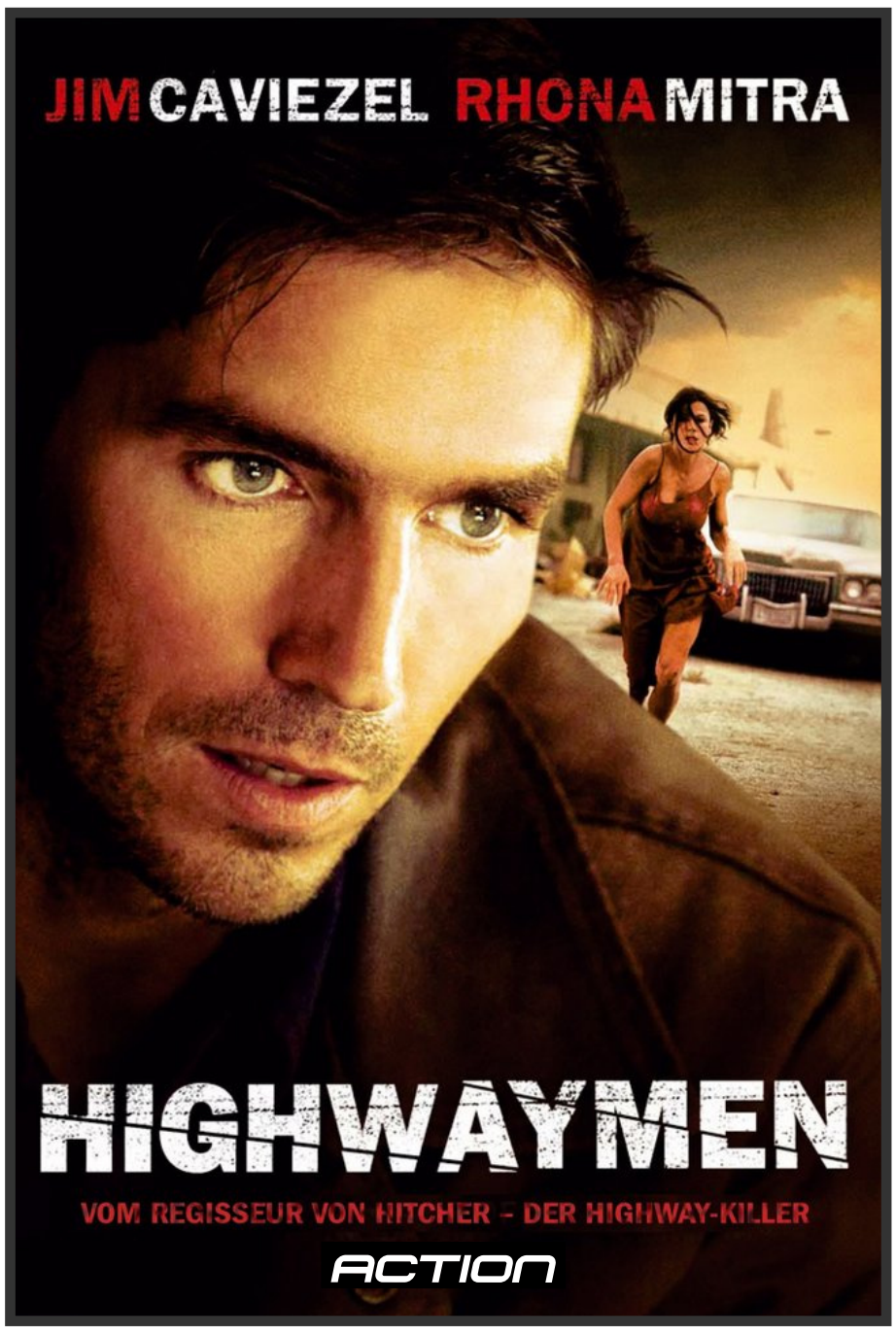
Dans un monde où la technologie militaire prend des tournures inquiétantes, le magnat des armes James McCullen (Christopher Eccleston) a conçu une arme redoutable basée sur la nanotechnologie, qu'il a vendue à l'OTAN. Alors que l'armée américaine se prépare à assurer la livraison de cette invention, un convoi dirigé par Conrad Hauser (Channing Tatum) et Wallace Weems (Marlon Wayans) est soudainement attaqué par la mystérieuse Baronne (Sienna Miller), une femme d'affaires aux intentions obscures.

22h55

Thriller (Etats-Unis - Canada 2004)

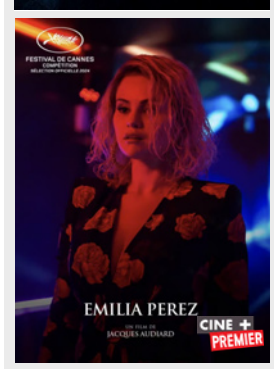
Highwaymen - La poursuite infernale

James Fargo, un tueur psychotique, fait régner la terreur sur les routes. Au volant de son bolide, il s'attaque aux conductrices esseulées en les percutant ou en provoquant des accidents meurtriers. Rennie, dont l'épouse fut l'une des victimes de Fargo, décide de traquer à travers tout le pays le maniaque. Il trouve bientôt une aide inattendue en la personne de Molly, une des rares survivantes du monstre.



JEUNE INDEPENDANT









HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	05:51	05:54	06:08	05:54	06:15	06:20	06:23
Dohr	12:22	12:26	12:41	12:32	12:48	12:52	12:55
Açr	14:54	15:00	15:16	15:16	15:22	15:28	15:31
Maghrib	17:12	17:18	17:34	17:35	17:40	17:46	17:49
Icha	18:43	18:48	19:03	18:59	19:09	19:15	19:18

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8363 – MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	11°
Oran	19°	8°
Constantine	18°	3°
Ouargla	19°	7°

ANEM

Nouvelles stratégies pour l'accès à l'emploi

Face aux mutations économiques rapides, l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) a accéléré la numérisation de ses services ainsi que le développement des dispositifs d'accompagnement pour l'emploi des jeunes et la création d'entreprises. C'est ce qu'a indiqué, hier, Abdelkader Jaber, directeur général de l'ANEM.

Détaillant les mesures mises en place pour moderniser le marché du travail et assurer une insertion durable des demandeurs d'emploi, M. Jaber a affirmé, lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, que «la modernisation du cadre légal, avec la révision de la loi 04-19 sur la régulation de l'emploi, était essentielle pour mieux répondre aux besoins actuels et anticiper les défis futurs du marché du travail». M. Jaber a relevé que les incitations prévues par les textes réglementaires permettent également de stimuler l'embauche des jeunes, notamment pour les postes stables et pérennes.

Abordant les dispositifs facilitant l'insertion des jeunes, le DG de l'ANEM a souligné que « l'Agence joue un rôle central, mais elle agit en coordination avec d'autres institutions telles que l'Agence nationale de l'investissement et la NAPSA «.

Il a toutefois tenu à préciser que « nous organisons des ateliers pour former les jeunes à la rédaction de CV et à la préparation des entretiens professionnels. Des partenariats avec les universités ont également été mis en place pour préparer les étudiants à intégrer le marché du travail dès la fin de leurs études, assurant une transition fluide entre la formation et l'emploi.

En outre, le DG de l'ANEM a tenu à faire savoir que l'Algérie bénéficie d'une importante opportunité démographique, avec une population jeune située entre 25 et 30 ans. Il a assuré qu'» exploiter ce potentiel pour l'économie nationale est un pilier de la stratégie nationale de développement. Cela implique la formation, la création d'emplois durables et l'amélioration du climat d'investissement «.



La numérisation accélérée.

Il a ajouté que les statistiques de l'ANEM confirment cet enjeu, avec 86 % des demandeurs d'emploi qui ont moins de 35 ans, dont 50 % sans diplôme. Il a soutenu que « nous coordonnons nos actions avec les secteurs de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur pour aligner les compétences des jeunes avec les besoins du marché «.

En outre, M. Jaber a fait savoir que, face aux transformations rapides de l'économie et à l'essor des technologies numériques, « le secteur de l'emploi ne peut agir seul. Tous les acteurs doivent collaborer pour préparer la main-d'œuvre aux nouvelles exigences «. Pour ce faire, l'ANEM développe un système d'information intelligent basé sur l'intelligence artificielle, visant à rapprocher les offres et les demandes d'emploi.

Il a précisé que « ce système, opérationnel dès 2026, permettra aux jeunes de s'inscrire et de postuler à distance, sans se déplacer aux agences locales «. Il a également soutenu que cette initiative traduit ainsi la volonté des hautes autorités du pays de rendre le marché du travail plus transparent, efficace et accessible.

Par ailleurs, le responsable a affirmé que la création d'entreprises constitue un levier stratégique pour absorber le chômage. Assurant que « la cadence de création des micros et petites entreprises progresse grâce à la législation favorable et aux services d'accompagnement de l'ANEM. Nos plates-formes numériques facilitent l'accès à l'emploi et assurent la transparence «. Il a également fait savoir que les grands projets nationaux, notamment dans les secteurs ferroviaire et industriel, contribuent également à absorber une partie du chômage, en partenariat avec le secteur privé qui génère plus de 80 % des emplois. Il a affirmé que « l'activité économique et les investissements dans les projets structurants offrent de véritables opportunités pour l'insertion professionnelle durable «.

Concernant le volet de la formation, il a souligné que le dispositif de formation professionnelle accompagne tous les bénéficiaires de la bourse de l'emploi, diplômés ou non, expliquant que « depuis le lancement de la bourse en mars 2022, plus de 600 000 bénéficiaires ont été orientés vers des centres de formation, renforçant ainsi leur employabilité «.

Il a tenu à faire savoir que l'Agence accorde une attention particulière aux personnes en situation de handicap, précisant que « nous avons aménagé des espaces spécifiques et formé nos conseillers en langue des signes. A ce jour, plus de 2 400 demandeurs d'emploi handicapés ont été suivis, dont 1 299 ont trouvé un emploi, soit environ 12 % «.

Sihem Bounabi



PENSIONS DE RETRAITE

Le gouvernement fait le point

Après des mois d'incertitudes et de reports, le Gouvernement a fait, hier, le point sur la revalorisation des pensions de retraite.

Le Premier ministre Sifi Ghrieb a présidé une réunion consacrée à ce dossier, qui sera soumis au prochain Conseil des ministres pour décision finale, offrant ainsi un soulagement attendu à des millions de retraités.

C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, formulées lors du Conseil des ministres du 30 novembre, l'Exécutif a examiné les propositions relatives à la revalorisation des pensions et allocations de retraite. Ce dossier sera soumis au prochain Conseil des ministres pour décision finale.

Il convient de souligner que le président a enjoint au ministre du Travail de soumettre des propositions concernant l'augmentation des pensions et allocations de retraite, afin qu'elles soient examinées par le ministère des Finances, puis par le Gouvernement, avant d'être tranchées lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres.

Au volet législatif, les membres du Gouvernement ont également poursuivi l'étude du projet de décret présidentiel portant système national de gouvernance des données.

Ce texte vise à établir un cadre juridique pour la gestion, la protection et la sécurité des données publiques considérées comme stratégiques pour l'État.

Toujours dans le cadre des engagements du chef de l'État en matière de modernisation numérique, le Gouvernement a entendu trois communications portant sur le bilan des projets stratégiques réalisés, la mise en service du premier Datacenter national et la création d'une base de données nationale destinée à faciliter la prise de décision.

Le Gouvernement a, par ailleurs, suivi l'état d'avancement de la pénétrante autoroutière reliant le port de Djen-djen (Jijel) à l'autoroute Est-Ouest via l'échangeur d'El Eulma (Sétif), un projet long de 110 km considéré comme structurant pour le désenclavement économique de la région est du pays.

Aymen D.

LOGEMENTS DE FONCTION POUR ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES

Les propositions du SNAPAP

FACE à la persistance du problème du dossier du logement de fonction, la Coordination nationale des enseignants universitaires du syndicat «Snapap» a soumis aux autorités trois propositions structurées destinées à apporter, enfin, une solution durable et équitable à cette problématique sensible. Une réunion avec les services compétents est attendue prochainement pour examiner ces pistes.

Dans une lettre adressée aux autorités concernées, le président du Snapap, Rami Azzedine, a relayé les préoccupations de la communauté universitaire, insistant sur l'urgence de garantir des conditions stables aux enseignants pour favoriser la qualité de l'enseignement supérieur et dynamiser la recherche scientifique.

Le syndicat salue d'abord le soutien apporté par les hautes autorités au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, tout en appelant à une coordination renforcée entre les ministères concernés, Finances, Habitat, Enseignement supérieur et Fonction publique, pour parvenir à un règlement définitif de la question du logement. Selon le Snapap, une solution globale et juste est indispensable pour assurer la stabilité professionnelle des enseignants et créer un climat propice à l'innovation. Les propositions formulées par le syndicat s'articulent autour de trois volets distincts visant à répondre aux différentes situations rencontrées dans les universités du pays.

Pour les enseignants ne disposant pas d'un logement de fonction, le Snapap recommande la mise en place d'une allocation de location mensuelle de 40 000 DA destinée à couvrir les frais de logement.

Une mesure qui, selon le syndicat, garantirait l'équité entre les enseignants et offrirait des conditions de vie stables, permettant de se consacrer pleinement à leurs missions pédagogiques et scientifiques. Pour les bénéficiaires d'un logement de fonction, la Snapap propose de régulariser leur situation juridique au sein des établissements universitaires. L'objectif est de faciliter d'éventuelles opérations de cession ou de transfert de logement, dans un cadre officiel, clair et transparent, tout en préservant l'ensemble de leurs droits.

Le syndicat souligne enfin que les enseignants disposant déjà d'un logement privé doivent conserver l'intégralité de leurs droits, sans que leur situation patrimoniale n'affecte leurs avantages professionnels ou indemnités.

Cette disposition concernerait les logements situés aussi bien dans le lieu d'exercice que dans la région d'origine de l'enseignant.

Pour le Snapap, l'adoption de ces trois mesures permettrait de clore définitivement un dossier qui pèse lourdement sur la vie professionnelle de milliers d'enseignants universitaires.

Une approche globale qui, selon son président, contribuerait à renforcer l'attractivité de la carrière universitaire, à stabiliser les équipes pédagogiques et à soutenir le développement de la recherche scientifique en Algérie. La balle est désormais dans le camp des autorités, qui devront trancher ces propositions lors de la réunion attendue dans les prochains jours.

Lynda Louifi